

**CAUE
DE PARIS**

RAPPORT ANNUEL 2007

LE CAUE DE PARIS EST UN ORGANISME DÉPARTEMENTAL DE CONSEIL, DE SENSIBILISATION, DE FORMATION ET D'INFORMATION DES PARISIENS POUR LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE ET ENVIRONNEMENTALE.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris
32 boulevard de Sébastopol, 75004 Paris
T 01 48 87 70 56
F 01 48 87 00 45
contact@caue75.com
www.caue75.com

Le CAUE de 2001 à 2007 Rapport Moral	p. 04
Le CAUE en 2007	
Le Conseil d'Administration	p. 08
L'équipe du CAUE	p. 10
Conseil aux particuliers	
Assistance architecturale	p. 14
Espace Info Energie	p. 18
Groupe de travail : Patrimoine architectural parisien...	p. 20
Sensibilisation	
Exposition « La ville dense »	p. 24
Soirée débat « Construire la ville »	p. 28
Concours d'idées « Habiter Paris »	p. 30
Festival « Vivre les villes »	p. 60
Cycle de Conférence « Le Paris des économies d'énergie »	p. 60
Festival de L'OH!	p. 62
Conférence citoyenne « Paris demain »	p. 66
Actions pédagogiques	
Ateliers de sensibilisation à l'architecture, à la ville ...	p. 70
Parcours pédagogique « Terre mode d'emploi »	p. 74
Les enfants du patrimoine	p. 76
Animations pédagogiques « La ville dense »	p. 80
Formation	
Berlin, ville durable	p. 84
La sensibilisation au développement durable dans les classes	p. 92
Information	
Refonte du site Internet du CAUE de Paris	p. 96
Site Internet de l'Union Régionale	p.100
Perspectives 2008	

RAPPORT MORAL

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris, que je préside depuis 2001, est un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977. Il a pour mission la promotion « de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement » et le développement de l'information, de la sensibilité et de l'esprit de participation du public dans ces mêmes domaines. Il assume ces missions de service public dans un cadre et un esprit associatifs.

Compte tenu du contexte parisien singulier, et des moyens limités dont il disposait, le CAUE de Paris s'est historiquement concentré sur ses missions de conseil aux particuliers. Depuis ma prise de fonctions, j'ai souhaité impulser une **intensification et un élargissement de ses activités selon cinq objectifs prioritaires** :

- **La constitution d'un pôle environnemental** afin de sensibiliser les publics parisiens aux problématiques de maîtrise de l'énergie et de construction environnementale. La conclusion d'un premier accord de partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en 2002 a permis la création de ce pôle, grâce notamment à l'accueil de deux conseillers Info→Énergie. Le CAUE a ainsi pu intégrer des préoccupations environnementales, indissociables des questions de qualité architecturale et urbaine, à l'ensemble des actions conduites au cours des 6 dernières années.

- **Le développement d'actions de sensibilisation en direction du jeune public** : au cours des six dernières années, le CAUE a développé un réel savoir-faire en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement urbain en proposant une série d'actions visant à éveiller la sensibilité des jeunes parisiens à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement pour les inviter à s'approprier l'espace dans lequel ils évoluent. Ces actions ont pris des formes variées : cycles longs d'ateliers dans les écoles élémentaires

(2500 élèves touchés), animations dans les centres de loisirs (300 enfants), participation à des événements nationaux tels que la semaine du développement durable ou le festival vivre les villes (3200 élèves), organisation du volet parisien d'une manifestation régionale dédiée aux scolaires dans le cadre des journées du patrimoine (15 000 élèves concernés). Parallèlement à ces actions, le CAUE a engagé une démarche de formation des enseignants et de production de matériel pédagogique afin de poursuivre la sensibilisation au-delà des actions qu'il conduit directement.

- **La mise en place d'actions de formation à destination des élus parisiens.** Le CAUE a développé depuis 2003 une offre de formation à destination des élus parisiens sous forme de cycles de formation et de voyages d'études. Ils visent à donner aux élus les moyens techniques ou pratiques utiles à la mise en oeuvre des politiques parisiennes en matière de qualité de vie urbaine et de développement durable. Elles ont ainsi été l'occasion pour **une centaine d'élus**, réunis en groupes volontairement restreints, de rencontres avec des experts ou de visites d'opérations exemplaires.

- **Le renforcement des activités de conseil et d'assistance architecturale aux particuliers.** Depuis 2001, le CAUE de Paris a consolidé ses compétences traditionnelles en accroissant le nombre de parisiens conseillés et en introduisant largement dans ses réponses des notions environnementales. Au total près de **1200 personnes** ont été reçues dans les locaux du CAUE pour des rendez-vous individuels, plus de **8000 personnes** ont été conseillées par téléphone ou par courrier et de très nombreux particuliers ont trouvé un premier niveau de réponse à leurs questions sur le site Internet du CAUE ou dans l'ABCdaire du particulier, conçu en partenariat avec les CAUE d'Île-de-France et qui enregistre aujourd'hui près de **50 000 visites mensuelles**.

- **La participation au débat public.** En 2006 et 2007, les activités conduites par le CAUE ont pris une dimension nouvelle avec l'organisation de deux manifestations de grande envergure : la présenta-

tion au Chai de Bercy de décembre 2006 à mai 2007 de l'**exposition LA VILLE DENSE**, qui traite avec pédagogie la question de la densité à travers l'histoire des formations urbaines et qui a accueilli plus de **12 000 visiteurs** et l'organisation d'un **concours d'idées** à destination des étudiants intitulé **HABITER PARIS** dont l'objet était d'imaginer de nouvelles formes urbaines et de nouvelles typologies d'habitat pour répondre aux besoins des parisiens et concilier densité et qualité de vie. Ce concours a rencontré un vif succès avec près de **1000 étudiants pré inscrits** et plus de **120 candidats**. Les résultats du concours ont fait l'objet d'une publication sur le site Internet du concours (qui a déjà enregistré **54 000 visiteurs**) et d'une exposition au Pavillon de l' Arsenal. Les projets innovants et originaux présentés par les lauréats ont largement contribué à alimenter le débat public.

Cette montée en puissance des activités du CAUE de Paris au cours des 6 dernières années ainsi que la nouvelle dynamique affectée à la diffusion culturelle et à la sensibilisation en matière d'architecture, de patrimoine, d'urbanisme et de développement durable, notamment vis-à-vis des scolaires, a permis de donner un sens et une lisibilité à l'action du CAUE. Le succès rencontré par ses interventions démontre combien l'action du CAUE de Paris est pertinente et attendue.

Cette nette évolution de la structure lui a également permis de conforter sa place au sein du réseau d'acteurs parisiens et franciliens. Depuis 2001, le CAUE est parvenu à tisser des partenariats étroits avec de nombreuses institutions et à développer un programme d'actions cohérent et complémentaire de l'offre déjà présente sur le territoire. Sa très large implication dans l'Union Régionale des CAUE lui a notamment permis de développer des actions communes avec les sept autres CAUE d'Île-de-France et de disposer de relais importants dans le reste du territoire francilien.

Le principal défi des prochaines années sera sans doute de faire face avec une égale exigence de qualité aux nombreuses demandes qui s'expriment. Il s'agira de poursuivre l'intensification de ses actions afin de répondre pour partie aux attentes insatisfaites des parisiens tout en élargissant son champ d'intervention aux publics encore peu concernés par ses activités.

Cependant les moyens dont dispose le CAUE pour mener à bien ces objectifs restent encore fragiles et limités. Il est aujourd'hui l'un des seuls CAUE de France à ne pas bénéficier de la TD CAUE, taxe départementale sur les permis de construire permettant leur financement et ce, au sein d'une région où les CAUE sont parmi les plus actifs. Il ne dispose donc pour mener à bien son programme d'actions ambitieux, que d'une **subvention annuelle de 225 000 €** qui doit être défendue chaque année. A ces moyens financiers limités s'ajoutent des locaux inadaptés : le CAUE occupe actuellement des locaux de 100m² au second étage d'un immeuble de logements. Cette implantation, qui ne permet pas l'accès des personnes à mobilité réduite, pose également des problèmes d'image et de lisibilité de la structure vis-à-vis des usagers et des partenaires. Le CAUE ne disposant pas d'espace dédié à l'accueil du public (permanences, ateliers pédagogiques, formations, groupes de travail), l'inadaptation de ces locaux constitue un frein à l'exercice de ses missions de service public.

La consolidation et la poursuite de la démarche engagée depuis 2001 ne peuvent donc s'envisager sans une pérennisation de la situation financière du CAUE de Paris et par une implantation dans des locaux plus adaptés à l'exercice de ses missions.

Pierre MANSAT
Adjoint au Maire de Paris
Président du CAUE de Paris

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts types des CAUE définis par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, sont membres du Conseil d'Administration du CAUE de Paris :

Quatre représentants de l'Etat :

- Jean-Marc BLANCHECOTTE, Directeur du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Paris
- Philippe MAUGUIN, Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France
- Philippe CEBE, Directeur de l'Urbanisme du Logement et de l'Équipement
- Gérard BLANCHARD, Directeur de l'Académie de Paris

Six représentants des collectivités locales :

- Jean-Pierre CAFFET, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture
- Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris
- Fabienne GIBOUDEAUX, Conseillère de Paris
- François LEBEL, Conseiller de Paris et Maire du 8e arrondissement
- Jean-Yves MANO, Adjoint au Maire de Paris chargé du Logement
- Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France et Président du CAUE de Paris

Quatre représentants des professions concernées :

- Alain PELISSIER, Architecte DPLG, docteur es lettres et urbaniste
- Anne BOUCHE-FLORIN, Représentante de la société française des urbanistes
- Daniel MIKOL, Président d'honneur du syndicat des architectes de Paris

- Jean Claude PRATS, Fédération parisienne du bâtiment

Deux personnes qualifiées :

- Olivier de MONICAULT, Président de l'Association SOS Paris
- Jean Claude PEARD, Vice-Président de la PLATEFORME

Un représentant du personnel de l'association siégeant avec voix consultative :

- Laurence DUFFORT, Directrice du CAUE de Paris

Six membres élus par l'Assemblée Générale :

- Maurice LAURENT, Architecte Voyer honoraire
- Catherine BARBE, Directrice de la Direction de l'Urbanisme
- Michel COUGOUGLIEGNE, Atelier Parisien d'Urbanisme
- Ghislaine GEFFROY, Directrice de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris
- François LEBLANC, Représentant de la CAPEB
- Guy LERAY, Ingénieur Général de la Ville de Paris

Membres du bureau :

- Pierre MANSAT, Président
- Jean-Pierre CAFFET, 1^{er} Vice-président
- Alain PELISSIER, 2nd Vice président
- François LEBLANC, Trésorier
- Maurice LAURENT, Secrétaire
- Anne BOUCHE-FLORIN, Vice-secrétaire

L'ÉQUIPE DU CAUE EN 2007

Équipe opérationnelle :

- Laurence DUFFORT, directrice
- Stéphanie CAUCHI, chargée de mission, Architecte
- Guillaume CLOUARD, conseiller Info→Énergie / IDEMU
- Ludovic GUTIERREZ, conseiller Info→Énergie / IDEMU
- Eladia PEIXOTO, assistante de gestion
- Nathalie ROSTAGNY, chargée de mission (architecte en CDD)
- Enora PRIOUL, chargée de mission (architecte en CDD)
- Solène MOUREY, chargée de mission (architecte en CDD)
- Guillaume TRY, chargée de mission (étudiant en urbanisme, stage obligatoire)

Architecte attaché au CAUE de Paris (Conseil aux particuliers) :

- Guillaume de MONFREID, Architecte Conseiller

Équipe d'animation des ateliers pédagogiques :

- Isabelle BRUGEAS, étudiante en urbanisme
- Stéphanie CHABAUD, étudiante en architecture
- Charlotte OGEE, étudiante en architecture

Équipe d'animation de l'exposition LA VILLE DENSE :

- Céline LASNE, étudiante en architecture
- Florence PUECH, étudiante en urbanisme
- Eva CERMAKOVA, étudiante en architecture

Ont également contribué aux actions du CAUE en 2007 :

- Etienne BEURIER, étudiant en urbanisme
- Lebry Pulchérie DASSE, étudiante en urbanisme
- Nathalie CELDAN, étudiante en architecture
- Marie KONTE, étudiante en urbanisme
- Michèle MARTEL, chercheur en histoire de l'art

CONSEIL AUX PARTICULIERS

« LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT [...] FOURNIT AUX PERSONNES QUI DÉSIRENT CONSTRUIRE LES INFORMATIONS, LES ORIENTATIONS ET LES CONSEILS PROPRES À ASSURER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS ET LEUR BONNE INSERTION DANS LE SITE ENVIRONNANT, URBAIN OU RURAL, SANS TOUTEFOIS SE CHARGER DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE. »

EXTRAIT DE LA LOI SUR L'ARCHITECTURE DU 3 JANVIER 1977

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

L'une des missions fondatrices des CAUE est l'assistance architecturale aux particuliers et aux professionnels. Le CAUE de Paris propose donc aux parisiens de s'entretenir avec un architecte conseiller dans le cadre de permanences gratuites.

La mission d'assistance architecturale du CAUE est de plusieurs ordres : aider les particuliers dans la définition de leur projet afin de les inviter à se poser les bonnes questions et les aiguiller vers les professionnels compétents et accompagner les particuliers qui ne peuvent pas faire appel à un architecte afin de s'assurer de la qualité architecturale du projet et de sa bonne intégration dans l'environnement parisien. L'architecte conseiller cherche à amener le particulier à une meilleure compréhension et définition de ses besoins afin d'apporter les réponses les plus précises, que ce soit d'ordre technique ou réglementaire. Il informe et conseille le particulier ou le professionnel en toute impartialité et indépendance.

Parallèlement, les exigences du développement durable sont prises en compte par une frange de plus en plus large de candidats à la construction, ce qui influe sur la nature des conseils apportés par le CAUE. L'accueil d'un Espace Info→Énergie spécialisé en construction environnementale dans les locaux du CAUE permet de répondre aux nouvelles questions liées à ces problématiques ou de les faire émerger lorsqu'elles n'apparaissent pas encore dans un projet. Certains projets sont examinés en binôme par les conseillers Info→Énergie et l'architecte conseiller du CAUE.

En 2007, le CAUE de Paris a élargi les activités de conseil architectural en proposant deux types de permanences : les permanences bimensuelles traditionnelles dans les locaux du CAUE, le mercredi après midi, et des permanences hebdomadaires dans le Chai de Bercy dans le cadre de l'exposition LA VILLE DENSE.

Permanences au CAUE

En 2007, le CAUE de Paris a proposé 19 permanences dans ses locaux et a accueilli **169 particuliers**

Thèmes abordés	% Total
Conseils travaux / rénovation	47%
Rénovation d'appartements / maison	9%
Pathologies / Désordres	8%
Isolation (accoustique, thermique)	6%
Ravalement	5%
Fenêtres/Portes/escaliers	4%
Aménagement de combles	5%
Accessibilité	3%
Cheminée	2%
Toitures	2%
Extension	2%
Ventilation	2%
Divers	2%
Conseils en conception	15%
Aménagement d'appartements / maisons	6%
Terrasses/balcons/vérandas	5%
Surélévation	4%
Analyse de plans	2%
Construction maison individuelle	2%
Divers	1%
Règles d'urbanisme	17%
Permis de construire / Déclaration de travaux	8%
PLU	5%
SHOB-SHON	1%
Autres	3%
Conseils copropriété	9%
Mission architecte	6%
Assurances / garantie	4%
Conseils VEFA	1%
Total	100%

Les thèmes abordés dans le cadre de ces permanences couvrent l'acte de construire dans son ensemble (questions pratiques sur les étapes à suivre dans un projet de construction, choix d'une entreprise, analyse de devis, questions techniques, isolation, désordres de tous genres touchant à l'immeuble ou à l'appartement...). L'architecte conseiller du CAUE est également fréquemment amené à apporter des conseils à la conception (construction, rénovation, réaménagement d'appartements ou de logements individuels, surélévation, extension, création de terrasses ou de vérandas) pour aider le maître d'ouvrage à définir la nature du projet et de ses besoins avant de faire appel à un architecte ou lorsque l'importance ou la nature du projet ne permet pas le recours à un architecte...

Les questions relatives aux copropriétés (travaux, ravalement, gestion de la copropriété, litiges) sont également fréquemment abordées. L'architecte est également amené à rencontrer les pétitionnaires en amont de leur projet ou après un refus de permis de construire ou de déclaration de travaux, afin de les aider à mener à bien leur démarche administrative.

Permanences au Chai de Bercy

Le CAUE a souhaité mettre à profit la visibilité qui lui a été accordée par l'exposition LA VILLE DENSE, présentée au Chai de Bercy de décembre 2006 à Mai 2007 pour présenter aux parisiens ses activités traditionnelles et notamment de conseil aux particuliers. Il a donc été proposé des permanences hebdomadaires de deux heures, entre 12h et 14h, afin de proposer aux visiteurs de l'exposition des consultations rapides avec un architecte. **34 personnes** ont ainsi rencontré l'architecte conseiller au Chai de Bercy dans le cadre de ces permanences, soit **203 personnes conseillées au total en 2007**.

Les conseils téléphoniques et Internet :

Au-delà des permanences, le CAUE de Paris traite quotidiennement par téléphone ou par E-mail un grand nombre de questions ou demandes ponctuelles. Dans ce cadre, le CAUE de Paris est fréquemment amené à jouer un rôle de « plate-forme » en redirigeant les particuliers vers les services de la ville concernés ou vers certains organismes professionnels.

En 2007, le CAUE de Paris a traité plus de **1700 appels** et répondu à près de **210 questions** par message électronique ou par courrier.

Origine des particuliers assistant aux permanences

Origine des consultations	Quantité
Internet (consultation du site du CAUE)	82
Organismes professionnels	41
ADEME/ARENE/IDEMU	12
Mairie de Paris ou DU	11
ADIL/ANIL	8
Autres	10
Déjà venu	13
Documentation, presse spécialisée	16
Par relation (bouche à oreilles)	10
Pages jaunes	1
Communication sur l'exposition	13
Sans origine connue	27
Total	203

ESPACE INFO-ÉNERGIE

Depuis 2004, le CAUE accueille dans ses locaux, dans le cadre d'une convention de partenariat tripartite avec l'IDEMU et l'ADEME, l'espace Info→Energie du 4ème arrondissement. En plus de leurs missions traditionnelles, les deux conseillers Info→Energie constituent, au sein du CAUE de Paris, le pôle construction environnementale du réseau EIE pour tout Paris. Les conseillers Info→Energie ont pour mission de faciliter l'accès à l'information des particuliers sur la maîtrise de l'énergie. Ils assurent un service de proximité en proposant des conseils gratuits et indépendants. Ils apportent ainsi aux particuliers ou professionnels, désireux d'intégrer une dimension environnementale à leur projet, des éléments de réponse, aussi bien pour la construction écologique que la maîtrise des consommations d'énergie, tant dans l'habitat que dans les transports, ou encore sur les économies d'énergie envisageables et sur les énergies renouvelables.

Les permanences en mairie du 4^{ÈME}

Parallèlement aux rendez-vous pris dans les locaux du CAUE, les permanences en mairie du 4ème arrondissement se sont poursuivies en 2007 : les conseillers Info→Energie y assurent une permanence mensuelle et reçoivent en moyenne 2 à 3 personnes par demi-journée.

Les permanences au PASU

Afin de sensibiliser les pétitionnaires aux problématiques environnementales, les conseillers Info→Energie assurent depuis 2006 une permanence au PASU (Pôle d'Accueil et de Service à l'Usager de la Direction de l'Urbanisme). Cette initiative rencontre un réel succès auprès des usagers et suscite des besoins en matière de conseils environnementaux. Initialement mensuelle puis bimensuelle, cette permanence est devenue hebdomadaire en 2007 et deviendra certainement quotidienne début 2008 avec l'accueil à temps plein d'un conseiller Info→Energie au PASU.

Type de Contacts	Quantité	% Total
Rendez-vous	112	36%
Téléphone	179	58%
Courrier / Fax / Mail	16	5%
Total	307	100%

Origine des consultations	Quantité	% Total
Nombre de particuliers	176	63%
Nombre de professionnels	69	25%
Nombre d'organismes	36	13%
Total	281	100%

Type de demandes	Quantité	% Total
Informations Générales	122	16%
Conseils techniques	210	28%
Conseils économiques	96	13%
Aides financières	95	13%
Autres Conseils	38	5%
Total	466	100%

Thèmes abordés	Quantité	% Total
Conception du Bâtiment	145	19%
Intégration capteurs solaires	35	5%
Fenêtres	73	10%
Bioclimatique	25	3%
Autres	12	2%
Chauffage	238	32%
Electrique / gaz	110	15%
Bois	46	6%
Pompe à chaleur	33	4%
Solaire	34	5%
Divers	15	2%
Energie	205	27%
Généralités	94	12%
Energies renouvelables	111	15%
Eau Chaude Sanitaire	101	13%
Solaire	71	9%
Autres	30	4%
Autres Conseils	64	8%
Total	753	100%

GROUPE DE TRAVAIL : PATRIMOINE ARCHITECTURAL PARISIEN ET DEVELOPPEMENT DURABLE

L'intégration architecturale des panneaux solaires

Dans le cadre de ses activités de conseil aux particuliers en matière d'architecture, de construction, d'environnement, le CAUE de Paris est de plus en plus fréquemment interrogé sur des questions relatives à l'installation de panneaux solaires ou à d'autres mesures visant à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Parallèlement, dans le cadre des permanences qu'ils assurent au PASU, les conseillers Info→Énergie observent un intérêt croissant des pétitionnaires parisiens pour les questions d'économies d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.

Afin d'amorcer une réflexion commune sur ces problématiques et d'être en mesure d'apporter des réponses, en amont de toute procédure administrative, le CAUE a souhaité réunir un groupe de travail composé du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP), de la Ville de Paris (architectes voyers, pôle d'accueil et de service à l'utilisateur, instructeurs, représentants du groupe HQE, service de l'écologie urbaine...), de la Commission du vieux Paris, de conseillers Info→Énergie et de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Le groupe s'est intéressé en priorité à la problématique de l'intégration architecturale des panneaux solaires. Ce sujet pourra par la suite être élargi à d'autres enjeux liés à la qualité environnementale des bâtiments (ex : performance énergétique des fenêtres et patrimoine architectural, isolation par l'extérieur...).

L'objectif de ce groupe de réflexion piloté par le CAUE est de parvenir à la définition d'un discours et une position cohérente sur ce qui relève du domaine du possible, et d'apporter au public des conseils et des recommandations communs aux différentes instances parisiennes chargées notamment de renseigner les usagers.

A terme, le groupe souhaite aboutir à la rédaction de fiches pratiques à destination du grand public. Deux premières fiches abordant de façon pédagogique la question de l'implantation de panneaux solaires à Paris et celle des fenêtres ont été rédigées. Ces fiches, qui seront co-signées par le CAUE, la Ville, le SDAP, les EIE et l'ADEME, pourront être largement diffusées par chacun des organismes auprès des pétitionnaires. Elles seront intégrées dans une série de fiches réalisées par la Ville de Paris dans le cadre de la rédaction du cahier de recommandations environnementales et diffusées aux pétitionnaires.



I. L'IMPLANTATION DE PANNEAUX SOLAIRES À PARIS : UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La France doit, pour respecter ses engagements internationaux et son plan national relatif de protection du climat, engager une mutation énergétique complète pour diminuer ses rejets de gaz à effet de serre par quatre à l'horizon 2050. Pour y parvenir elle doit maîtriser sa dépendance aux énergies fossiles en réduisant les consommations d'énergie tout en se tournant davantage vers les énergies renouvelables.

Cette mutation est déjà engagée et le développement des énergies renouvelables devient une réalité en France : les technologies sont performantes, l'industrie du solaire se met en place progressivement et la conscience environnementale des citoyens s'accroît rapidement. Toutefois, pour atteindre les objectifs, ce mouvement doit encore s'accroître et Paris, ville capitale, se doit d'arriver en premier dans cette démarche.

L'implantation de panneaux solaires sur le patrimoine bâti se veut tout d'abord largement. Cependant, installer des capteurs solaires sur une toiture soignée ne constitue pas seulement un acte technique. C'est une démarche qui participe à la qualité du cadre de vie. L'enjeu est à la fois énergétique, architectural, urbain et paysager. Les futurs capteurs solaires seront implantés dans un aménagement construit et leur impact sur le paysage urbain doit être bien mesuré. Le paysage urbain parisien est fragile et chacun participe de son évolution. Pour le préserver, les futurs capteurs solaires doivent être perçus comme des éléments d'architecture, et leur implantation devra veiller particulièrement à la composition harmonieuse avec les éléments existants : la proportion et le volume des bâtiments, le rythme des ouvertures, les matériaux, les couleurs...

II. LA NÉCESSAIRE PROTECTION DU PAYSAGE URBAIN PARISIEN

Le paysage urbain parisien est célèbre pour sa qualité et son harmonie. Les Règlements d'urbanisme du XXème siècle ont en grande partie permis de conférer à Paris cette identité unique en définissant des règles d'alignement, des gabarits, des hauteurs, en précisant des matériaux... La pierre calcine, le bâtiment haussmannien est dominant à Paris et donner à la ville sa tonalité générale. Les foras de Paris participent également de façon importante à définir le paysage de la ville.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Paris vient donner pour objectif de protéger ce paysage urbain exceptionnel en réglementant les constructions nouvelles et les interventions sur les immeubles existants et le respect des caractéristiques du paysage parisien, tout en prenant en compte les spécificités de différents quartiers (quartiers de Haubourgs, quartiers haussmanniens, quartiers centraux...). La pierre calcine, le bâtiment haussmannien est dominant à Paris et donner à la ville sa tonalité générale. Les foras de Paris participent également de façon importante à définir le paysage de la ville.

Le PLU de Paris traite les interventions qui s'inscrivent dans une logique de développement durable dans la mesure où elles engagent l'harmonisation dans le tissu urbain.



Ainsi, dans le contexte actuel de crise énergétique et de lutte contre les gaz à effet de serre, le nécessaire développement des énergies renouvelables à Paris doit se faire dans le respect de ce paysage urbain exceptionnel. L'intégration de panneaux solaires sur le patrimoine bâti parisien ne doit donc s'adonner par le PLU, dans la mesure où elle s'inscrit harmonieusement dans le tissu urbain.

DOCUMENT DE TRAVAIL
 CAUE de Paris - Groupe de Travail "Patrimoine architectural et développement durable"
 Intégration architecturale des panneaux solaires dans le patrimoine bâti parisien

IV. INFLUENCE DE L'ORIENTATION ET DE L'INCLINAISON SUR LA PERFORMANCE DES PANNEAUX

Pour le solaire thermique, l'orientation des capteurs solaires sur une inclinaison de 30° à 45° annuels par rapport à l'horizontale assurent les meilleurs rendements pour une installation à Paris. Toutefois, même avec des azimuts importants (orientation sud-ouest à sud-est, inclinaison de 20 à 30°), une installation solaire reste rentable. Mais, les capteurs sont orientés vers le sud, plus il est préférable pour une inclinaison de faible pente. Des capteurs solaires inclinés à 25°, peuvent fournir 50% de leur capacité si sont orientés plein Est ou plein Ouest.

BIEN ORIENTÉ

Orientation	30°	45°	60°	75°
Est	45,1	49,1	53,4	58,3
Sud-Est	45,1	49,9	45,1	58,8
Sud	45,1	48,1	45,2	58,3
Sud-Ouest	45,1	49,9	45,1	58,3
Ouest	45,1	49,1	58,4	58,3

Pour le solaire photovoltaïque, les panneaux d'une inclinaison de 45° et d'une orientation plein Sud permettent d'obtenir le rendement optimum. Mais les panneaux peaufinés d'orientation à l'horizontale comme à l'verticale. La perte énergétique induite pourra être compensée par une légère augmentation de la surface de capteurs.

BIEN ORIENTÉ

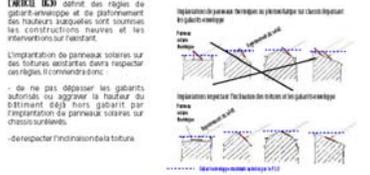
Orientation	30°	45°	60°	75°
Est	0,93	0,92	0,76	0,66
Sud-Est	0,93	1,00	0,91	0,66
Sud	0,93	0,96	0,66	0,66
Sud-Ouest	0,93	0,92	0,76	0,66
Ouest	0,93	0,92	0,76	0,66

Dans les deux cas, les panneaux doivent être étagés de toute ombre portée (immeubles voisins, sources de cheminée) et doivent éviter les inclinaisons inférieures à 20° ou supérieures d'environ un tiers au maximum des capteurs sur les façades photovoltaïques, l'effet d'une façade trop élevée sur la moitié d'une cellule ou d'une ombre portée sur une partie du panneau fait chuter rapidement ses rendements.

V. LES RÈGLES D'INTÉGRATION À RESPECTER

Les dossiers d'installation de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques à Paris sont traités au cas par cas par les services instructeurs de la Ville, mais pour faciliter l'accroissement des dossiers, quelques grands principes doivent nécessairement être respectés et plus particulièrement les règles définies par les articles L.503-10 du Règlement d'Urbanisme de la Ville de Paris et l'article L.503-11 du Règlement d'Urbanisme de la Ville de Paris.

PROFANE S'IMPLANTE LES RUISSEMENTS



DOCUMENT DE TRAVAIL
 CAUE de Paris - Groupe de Travail "Patrimoine architectural et développement durable"
 Intégration architecturale des panneaux solaires dans le patrimoine bâti parisien

SENSIBILISATION

« LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT A POUR MISSION DE DÉVELOPPER L'INFORMATION, LA SENSIBILITÉ ET L'ESPRIT DE PARTICIPATION DU PUBLIC DANS LE DOMAINE DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT. »

EXTRAIT DE LA LOI SUR L'ARCHITECTURE DU 3 JANVIER 1977

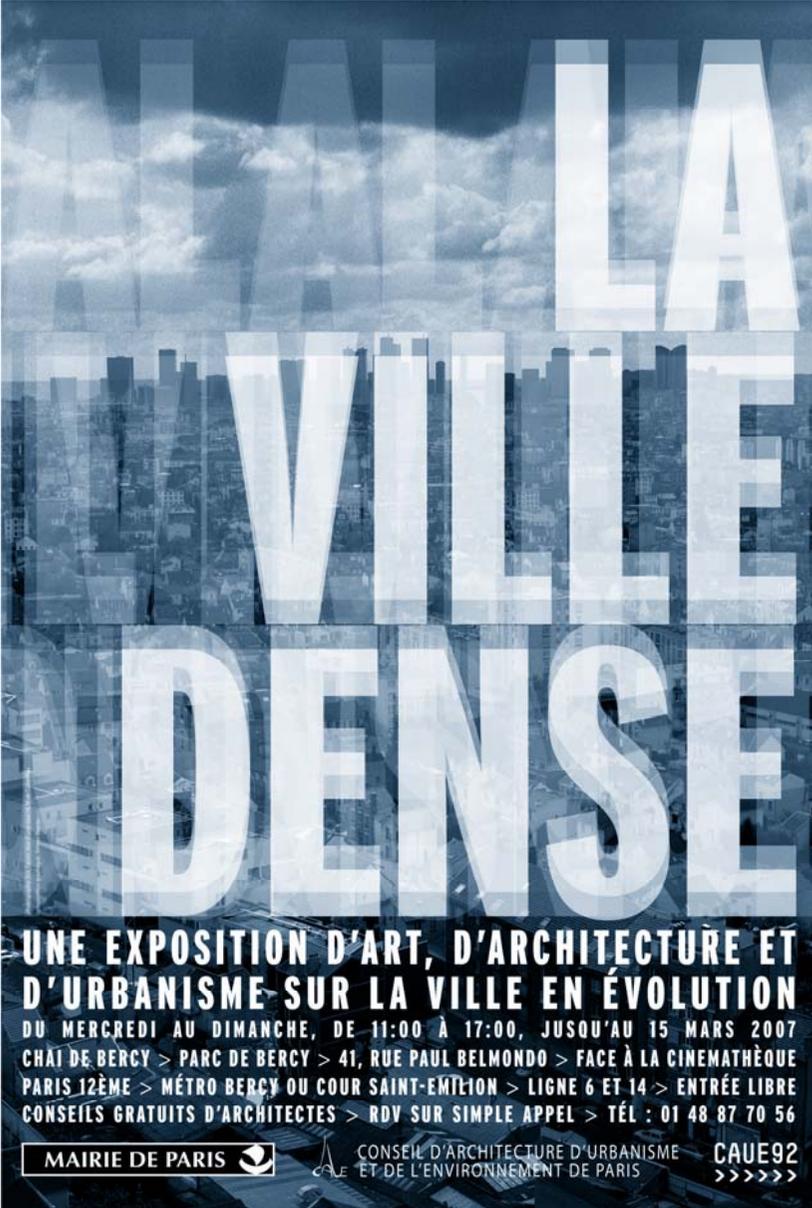
EXPOSITION LA VILLE DENSE

Les problématiques de densité urbaine ont occupé le coeur des débats engagés dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) parisien et du Schéma Directeur d'Île-de-France (SDRIF).

Afin de sensibiliser les parisiens à ces questions, il a semblé important au CAUE de Paris de leur proposer de découvrir l'exposition ± Dense conçue par le CAUE 92 et présentée dans la Galerie du petit Château de Sceaux d'octobre 2005 à mai 2006. L'exposition aborde avec exhaustivité la notion de densité urbaine, en proposant aux visiteurs de clarifier ce concept en retraçant l'histoire des formations de nos villes.

Inlassablement, par petites touches ou à grands traits, les villes se transforment. Ces évolutions permanentes dessinent les formes urbaines et sont synonyme de vitalité. Dans une ville aussi densément construite que Paris, ces variations sont très subtiles et la raréfaction du foncier disponible pose la question du seuil de saturation des espaces urbains, soulevant une interrogation incontournable : quelle densité pour quelle qualité de vie urbaine ?

Acceptée, désirée, refusée, la notion de densité soulève controverses et incompréhensions. La ville est pourtant par essence un espace dense : de tout temps, la compacité urbaine a facilité le mélange des fonctions et l'optimisation des réseaux. Plus économes en espace, les villes agglomérées offrent un espace public vivant, porteur de liens sociaux et d'échanges. Mais de quelle densité parle-t-on ? Densité de population, d'emploi, de logements, de surfaces bâties ? Sur quelle échelle porte la réflexion ? Quels rapports entretiennent les densités et les formes de la ville ? L'appréciation de la densité ne peut se passer de l'analyse des contextes politiques, sociaux, économiques, architecturaux et historiques des lieux : comment définir la densité d'un quartier d'affaires qui regorge de monde à midi et qui, à minuit, glisse dans le vide ?



**LA
VILLE
DENSE**

**UNE EXPOSITION D'ART, D'ARCHITECTURE ET
D'URBANISME SUR LA VILLE EN ÉVOLUTION**
DU MERCREDI AU DIMANCHE, DE 11:00 À 17:00, JUSQU'AU 15 MARS 2007
CHAT DE BERCY > PARC DE BERCY > 41, RUE PAUL BELMONDO > FACE À LA CINEMATHÈQUE
PARIS 12ÈME > MÉTRO BERCY OU COUR SAINT-ÉMILION > LIGNE 6 ET 14 > ENTRÉE LIBRE
CONSEILS GRATUITS D'ARCHITECTES > RDV SUR SIMPLE APPEL > TÉL : 01 48 87 70 56

MAIRIE DE PARIS   **CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE PARIS** **CAUE92**
>>>>>

Inspirée du contexte européen, avec une attention particulière pour l'Île-de-France, l'exposition recense et analyse des formes urbaines typiques du paysage contemporain. Largement illustrée de chiffres, elle éclaire le contexte francilien. Elle propose également un arrêt sur la notion de «densité perçue» à travers quelques études de cas.

Le CAUE de Paris s'est donc chargé d'accueillir cette exposition désormais intitulée « **LA VILLE DENSE** » et enrichie d'un volet parisien, du **14 décembre 2006 au 20 mai 2007 au Chai de Bercy**. Le support original de l'exposition ± Dense, présentée à Sceaux ne pouvant être déplacée et remontée au Chai de Bercy, une nouvelle scénographie a été conçue afin de s'adapter au nouvel espace d'accueil. Une structure temporaire échaffaudée a été installée dans le chai, permettant ainsi à l'exposition de se dérouler sur de larges toiles imprimées de part et d'autre d'un haut corridor rétro éclairé de 3 mètres de large, de 4 mètres de haut et de 25 mètres de long. Cette structure, clairement visible par le visiteur, s'insérait dans le volume de la pièce et se détachait complètement de l'enveloppe existante, afin de révéler la voûte remarquable du Chai de Bercy. Un espace interactif était également proposé au public pour le visionnage de films ou la consultation d'ouvrages de référence. Des bandeaux défilant diffusaient des données chiffrées, éclairant la question de la densité francilienne.

Situé au coeur du parc de Bercy, le Chai de Bercy a constitué un lieu privilégié pour l'accueil de cette exposition à visée pédagogique. Au-delà des visiteurs déjà sensibilisés à ces problématiques, elle a ainsi pu toucher un public très large et le plus souvent non spécialisé. Les usagers du parc ont particulièrement apprécié que cet événement anime le Chai de Bercy pendant ces quelques mois. Face à ce succès, l'exposition initialement programmée du 14 décembre 2006 au 15 mars 2007 a été prolongée jusqu'au 20 mai 2007. Au cours des cinq mois d'ouverture, elle a accueilli près de **12 000 visiteurs**.

Cette nouvelle scénographie a permis de faire de l'exposition LA VILLE DENSE une exposition itinérante : elle a déjà été prêtée par le CAUE de Paris au CAUE du Maine-et-Loire pour une présentation à la Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage d'Angers, du 27 septembre au 8 novembre 2007.



© Francis Brussat

SOIRÉE DÉBAT « CONSTRUIRE LA VILLE »

Dans la continuité de l'exposition "LA VILLE DENSE", le CAUE de Paris, en partenariat avec le CAUE des Hauts-de-Seine, a proposé une soirée débat à la cité de l'architecture le 16 mars 2007 à l'occasion du festival Vivre les Villes, sur le thème du patrimoine architectural et du renouvellement urbain.

De nombreux observateurs déplorent le manque d'audace architecturale en Ile-de-France. Paris est fréquemment accusé de devenir une ville musée, et la petite couronne une réplique de Paris. Pourquoi le poids de l'histoire nous empêche-t-il d'être ambitieux quand Londres, Tokyo ou Madrid parviennent à concilier patrimoine et innovation architecturale ? La ville constituée n'engendre-t-elle plus de nouveauté en matière de construction ? Elle semble se figer et on envisage au mieux son nécessaire renouvellement sous la forme d'une reproduction à l'identique, ou conformément à des canons esthétiques qui dessinent les contours de nos nouveaux classicismes. La création fait peur. Elle s'exprime distillée, au compte-gouttes. Seuls les grands chantiers ou des programmes expérimentaux créent l'actualité. Pourquoi ? Historiens, architectes ou critiques d'architecture, chercheurs, élus étaient invités autour de deux plateaux successifs pour en débattre :

Conserver, démolir

Premier plateau consacré aux thèmes du patrimoine et de la destruction :

- Isabelle Backouche, historienne
- Didier Bertrand, directeur adjoint de l'urbanisme de la Mairie de Paris
- Philippe Laurent, maire de Sceaux, président du CAUE 92
- François de Mazières, président de la Cité de l'architecture et du patrimoine
- Paul Smith, chercheur, Inventaire du patrimoine
- Jean-Philippe Vassal, architecte
- Cyrille Poy, journaliste à L'Humanité (modérateur)

Construire, créer :

Second plateau consacré à la place octroyée à la création architecturale aujourd'hui :

- Emmanuel Caille, rédacteur en chef de la revue D'Architectures
- Christophe Lab, architecte
- Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris et président du CAUE de Paris
- Philippe Motte, PDG du groupe SEDAF
- Jean-Paul Robert, critique d'architecture
- Cyrille Poy, journaliste à L'Humanité (modérateur)

Près de 150 personnes ont assisté à cette soirée.



CONCOURS D'IDEES HABITER PARIS

Le CAUE de Paris a lancé en octobre 2006, avec le soutien de la SEMAVIP, de la SIEMP, de la SEMIDEP et du Pavillon de l'Arsenal, un concours d'idées destiné aux étudiants des écoles d'architecture, d'urbanisme, de paysage, d'ingénieur, d'environnement, de design et d'art.

L'objectif de ce concours intitulé « HABITER PARIS » était d'inviter ces futurs professionnels de la ville à participer aux débats autour des questions de logement, de densité et de qualité environnementale. Ces sujets ont en effet été largement traités dans le cadre des révisions du PLU parisien et du SDRIF, mais beaucoup de questions restent en suspens. Avec ce concours d'idées, le CAUE de Paris invitait les participants à y apporter des réponses en proposant un regard neuf, innovant...

Logement, densité, qualité environnementale

Le titre du concours d'idées était associé au sous-titre « logement, densité, qualité environnementale ». Ces trois problématiques étant intimement liées, il s'agissait pour les candidats d'imaginer un nouveau morceau de ville durable dans la couronne parisienne afin de répondre aux besoins en logement des habitants de la zone dense. Concevoir des logements de qualité impliquait de développer une offre de logements adaptée à tous types de populations (familles, étudiants, personnes âgées, personnes handicapées) et à différents modes de vie, donc des typologies d'habitat bien pensées et diversifiées, mais également de concevoir un urbanisme dense, harmonieux, innovant et des logements respectueux de l'environnement, tout au long de leur cycle de vie.

Le souhait du CAUE avec ce concours d'idées, était donc d'inviter les étudiants à dépasser les schémas habituels et à imaginer des formes urbaines, des typologies d'habitat qui répondent à la fois aux impératifs environnementaux de densification et aux aspirations des parisiens en terme de qualité de vie, de qualité urbaine, de qualité des logements...

CONCOURS D'IDÉES
ouvert aux étudiants des écoles d'architecture, d'urbanisme, de paysage, d'ingénierie, d'environnement, de design, d'art.
DU CAUE DE PARIS
HABITER PARIS
logement / design / qualité environnementale
INSCRIPTIONS
D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2006
WWW.CONCOURS-CAUE75.COM

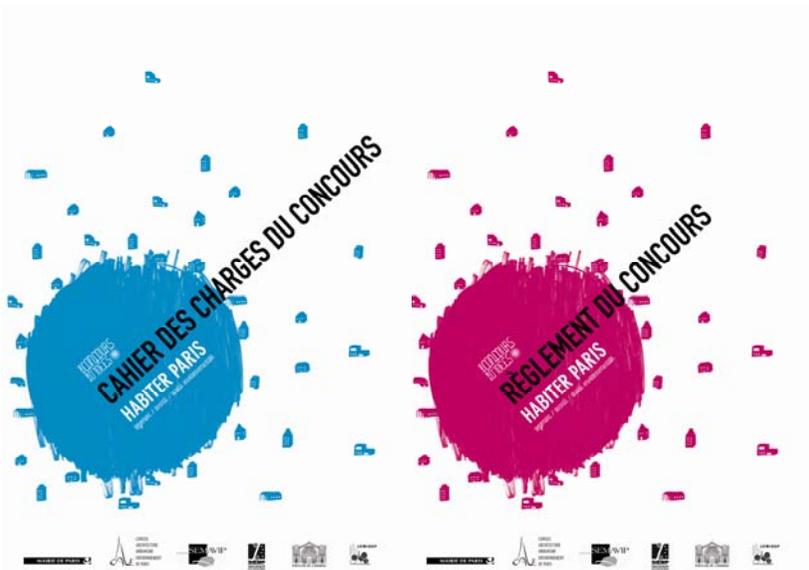
Pourquoi un concours Porte des Lilas ?

Les territoires de la couronne parisienne, principales réserves foncières, représentent un potentiel de développement important pour Paris. Ils disposent d'un niveau de dessertes et d'équipements hors du commun et doivent relever le défi de la métropolisation en assurant le maintien de la population parisienne et en permettant la production d'activités, d'emplois, de logements de qualité, adaptés aux besoins et aux attentes des parisiens. La ZAC de la Porte des Lilas, qui bénéficie d'investissements importants avec le projet de couverture du périphérique, est emblématique de ces problématiques. Il a donc semblé intéressant au CAUE d'inviter les étudiants à réfléchir sur ce site parisien, qui ne correspond pas tout à fait aux représentations traditionnelles d'un quartier parisien, mais qui est pourtant situé au cœur de l'agglomération et qui relève d'enjeux multiples. Le concours d'idées « HABITER PARIS » demandait donc aux étudiants d'imaginer un projet d'aménagement innovant, durable et ambieux, pour les lots D et E de la ZAC de la Porte des Lilas (19^{ème} et le 20^{ème}).

Critères de sélection et d'évaluation du jury :

Le cahier des charges détaillé du concours définissait de façon précise les attentes du CAUE et les critères de sélection et d'évaluation du jury pour l'établissement du palmarès :

- Pertinence et caractère innovant des propositions architecturales et des formes urbaines créées au regard des enjeux sociologiques et urbains ;
- Qualité de la conception spatiale des unités d'habitation et diversité des typologies ;
- Qualité environnementale du projet ;
- Qualité de l'insertion urbaine ;
- Qualité du traitement des espaces extérieurs ;
- Intérêt de la réflexion sur l'articulation entre la densité bâtie et les typologies de logements proposées ;
- Utilisation des opportunités de densification offertes par le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris et pertinence des choix dérogoatoires (densité, gabarits...) ;
- Clarté de l'expression des idées et des conceptions.



Composition du jury

Le jury réuni par le CAUE pour établir le palmarès était constitué pour partie d'adjoints au Maire de Paris et pour partie de professionnels :

- Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France, Président du CAUE de Paris ;
- Jean-Pierre CAFFET, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'urbanisme et de l'architecture, Président du Pavillon de l'Arsenal et Premier vice président du CAUE de Paris ;
- Jean-Yves MANO, Adjoint au Maire de Paris chargé du logement ;
- Alain PELISSIER, Architecte, Second vice-président du CAUE de Paris
- Ann-José ARLLOT, Architecte, Inspectrice Générale de l'administration des affaires culturelles ;
- Emmanuel CAILLE, Architecte, Rédacteur en chef de la revue D'A ;
- Maria COLOMER, Architecte ;
- Tania CONCKO, Architecte ;
- Jacques FERRIER, Architecte ;
- Jean Philippe VASSAL, Architecte.

Calendrier du concours

- **Lancement du concours le jeudi 12 octobre 2006** : une conférence a été organisée au Pavillon de l'Arsenal pour lancer officiellement le concours. Le CAUE de Paris, des représentants de la Ville et de l'APUR ont présenté à plus de 150 étudiants les enjeux et les objectifs du concours. Parallèlement au lancement officiel, le site Internet du concours a été mis en ligne : pour s'inscrire, télécharger le cahier des charges, le règlement du concours, et tous les documents graphiques, les étudiants pouvaient se rendre sur l'adresse dédiée : www.concours-caue75.com. Ce site est encore actif aujourd'hui et permet de découvrir l'ensemble des projets réalisés par les candidats. Il a déjà enregistré plus de 50 000 visiteurs.

- **Clôture des inscriptions le vendredi 1^{er} décembre 2006**

- **Date limite de réception des projets le vendredi 23 février 2007**

- **Jury du concours le 2 avril 2007**

- **Remise des prix et exposition des projets au Pavillon de l'Arsenal le 26 avril 2007**



HABITER PARIS LOGEMENT / DENSITÉ / QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le concours d'idées « HABITER PARIS », destiné aux étudiants des écoles d'architecture, d'urbanisme, de paysage, d'ingénierie, d'environnement, de design et d'art, est organisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris, avec le soutien de la Mairie de Paris, du Pavillon de l'Arsenal, de la SEMAVIP de la BIEMIP et de la REMIDEP. Il a pour vocation d'encourager une réflexion et de soulever les débats autour des problématiques de logement, de densité et de qualité environnementale. Il s'agit de répondre aux deux interrogations suivantes :

- Quelles nouvelles formes urbaines inventer pour le logement dans la zone dense francilienne ?
- Quelles nouvelles typologies d'habitat imaginer pour répondre aux besoins des parisiens et concilier densité et qualité de vie ?

Le concours d'idées porte sur l'aménagement des îlots D et E de la Zone d'Aménagement Conçue (ZAC) Paris des Lias. Les résultats feront l'objet d'une large valorisation : exposition des projets au Pavillon de l'Arsenal, publication sur ce site Internet, diffusion auprès des partenaires... Ils permettront également d'apporter des éléments de réflexion à la SEMAVIP, l'aménageur de la ZAC, pour favoriser l'intégration dans le site des futurs logements dont la construction débutera en 2010.

Rendez-vous le 12 octobre 2008 : conférence de lancement du concours au Pavillon de l'Arsenal à 19h00 et ouverture des inscriptions sur le site !



- contact
- Informez vos amis
- Espace presse
- Le CAUE de Paris
- Mentions légales



MODALITÉS ET INSCRIPTIONS / INSCRIPTIONS

L'inscription au concours est obligatoire. Elle s'effectue en deux temps :

- > une inscription en ligne sur ce site ;
- > validation de l'inscription par l'envoi du dossier d'inscription avant le vendredi 1er décembre 2008 minuit (heure de Paris).

Pour vous pré-inscrire, veuillez compléter le formulaire ci-dessous. Attention, tous les champs sont obligatoires pour chacun des participants.

Nombre de participants : 1 2 3 4

Mandataire et de l'équipe	Participant 2	Participant 3	Participant 4
<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle	<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle	<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle	<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle
Prénoms :	Prénoms :	Prénoms :	Prénoms :
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :
Email :	Email :	Email :	Email :
Adresse postale :	Adresse postale :	Adresse postale :	Adresse postale :
Ville :	Ville :	Ville :	Ville :
Code postal :	Code postal :	Code postal :	Code postal :
Pays :	Pays :	Pays :	Pays :

Bilan des inscriptions

Le sujet du concours a rencontré un grand succès auprès des étudiants, en France et à l'étranger, dès son lancement. Le très grand nombre d'équipes inscrites et pré inscrites en témoigne :

Pré inscriptions en ligne : 513 équipes pré inscrites, soit 949 étudiants.

Répartition géographique des équipes pré inscrites :

- 355 équipes issues d'écoles parisiennes (Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture de Belleville, Malaquais, Val de Seine, la Villette, Marne la Vallée et Versailles, Ecole Spéciale d'Architecture) ;
- 90 équipes issues d'écoles en région (Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture de Bordeaux, Clermont Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Strasbourg, Rennes, Toulouse) ;
- 66 équipes issues d'écoles étrangères (Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Espagne, Grèce, Pays Bas, Italie, Portugal, Roumanie, Royaume Uni, Serbie, Suède, Suisse, Tunisie, Vietnam).

Inscriptions : 324 équipes (soit 585 étudiants) ont validé leur inscription.

Répartition géographique des équipes inscrites :

- 223 équipes issues d'écoles parisiennes soit 389 étudiants ;
- 63 équipes issues d'écoles en région soit 123 étudiants ;
- 38 équipes issues d'écoles étrangères soit 73 étudiants .

Composition des équipes :

- 155 candidatures individuelles ;
- 106 équipes de 2 ;
- 43 équipes de 3 ;
- 23 équipes de 4.

Établissement d'origine des étudiants non architectes (liste non exhaustive) : Institut Français d'Urbanisme, Paris IV la Sorbonne ; Écoles Supérieures de Paysage de Bordeaux, Blois et Versailles ; Écoles Nationales des Beaux Arts de Paris et de Nantes, École des Arts Décoratifs, Ecole de Penninghen ; École Centrale de Paris, École des Ponts et Chaussées, UTC de Compiègne.



Résultats du concours d'idées « HABITER PARIS »

Le jury du concours d'idées « HABITER PARIS », chargé d'examiner les **116 projets reçus**, s'est réuni le 2 avril 2007. Il a établi un palmarès constitué de 5 projets lauréats et de 4 projets mentionnés. En proposant le concours d'idées « HABITER PARIS », le CAUE de PARIS a souhaité interpellé les futurs professionnels de la ville sur la problématique du logement au cœur de l'agglomération dense. Le nombre important de projets rendus témoigne de l'intérêt des étudiants pour ce sujet.

Le jury a souligné l'importance et la pertinence d'un tel concours d'idées qui a permis aux étudiants d'aborder avec un regard neuf les questions complexes de logement, de densité et de qualité environnementale, contribuant ainsi largement au débat public. Il a identifié deux grandes familles de projets : les « réalistes » qui s'inscrivent dans les pratiques actuelles de la conception et de la formalisation urbaine et les « utopiques » qui adoptent des positions plus radicales. Tous ont traité les questions suivantes à travers leurs propositions d'aménagement d'une parcelle de la Porte des Lilas (20^e arrondissement de Paris) : Quelles formes urbaines inventer pour concilier la nécessaire densité d'une métropole mondiale et la qualité de vie recherchée par tous ? Quelles typologies d'habitat pour répondre aux nouveaux modes de vie ? Comment inscrire dans un nouvel îlot une mixité fonctionnelle et sociale ? Comment penser un habitat dense et respectueux des exigences environnementales ?

La multiplicité des réponses apportées a été appréciée par le jury. La diversité des formes urbaines en témoigne. La densification se fait soit par des volumétries épaisses mais peu hautes, soit par des formes urbaines plus aériennes. Certains projets combinent habilement ces deux approches. Le jury a souligné l'attention portée dans de nombreux projets à la qualité spatiale et d'usage des logements : logements et séjours traversants, pièces d'eau éclairées, possibilités d'investissement des prolongements extérieurs aux logements : balcons, terrasses, jardins, potagers, toitures végétalisées praticables... Il a enfin constaté une certaine habileté chez les jeunes praticiens à s'approprier les outils du développement durable et de l'économie d'énergie à la fois dans la disposition des masses bâties que dans les logements eux-mêmes.



Les cinq projets lauréats et les quatre projets mentionnés par le jury dans le cadre du concours «HABITER PARIS» rendent compte de cette diversité d'approches. Les projets primés se distinguent par leur rigueur et apportent des réponses variées et audacieuses aux problématiques du concours. Tous ont à coeur de nourrir la réflexion sur l'avenir du logement à Paris.

Équipes lauréates

- **1er prix** : Etienne BESSON (ENSA de Bordeaux), associé à Laure MATHIEUSSENT (ENSA de Bordeaux, formation paysage) et Olivier GYSBERT (ENSA de Bordeaux, formation paysage)
- **2ème prix** : Guillaume APPRIOU (ENSA de Paris la Villette), associé à Yves ROLIN (ENSA de Bretagne), Gaëlle VINCENT (IUP PARIS XII) et Julie COURBIN (IUP PARIS XII)
- **3ème prix** : Clémentine COCHARD (ENSA de Paris Malaquais), associée à Julien Le MENTEC (ENSA de Paris Malaquais) et Soline HUG DE LARA-RAUZE (ENSA de Paris Malaquais)
- **4ème prix** : Boriana TCHONKOVA (ENSA de Paris la Villette)
- **5ème prix** : Charles MANTOUX (ENSA de Versailles), associé à Antoine LACAZE (ENSA de Versailles) et Gwenolé MARY (ENSA de Versailles)

Équipes mentionnées

- Lorraine BEAUDOIN (ENSA de Lyon), associée à Christophe JOUD (ENSA de Lyon)
- Antoine LEGENNE (ENSA de Paris Belleville)
- Julie HEYDE (ENSA de Bordeaux), associée à Aurélien COULANGES (ENSA de Bordeaux)
- Stefan TUCHILA (ENSA de Paris Belleville)

L'exposition «HABITER PARIS»

Du 26 avril au 25 mai, le Pavillon de l'Arsenal a exposé les 116 projets du concours d'idées. L'inauguration de l'exposition, le 25 avril 2007 à 18h00, a été l'occasion d'annoncer officiellement les projets lauréats et de remettre les prix aux candidats.

Plus de 300 personnes ont assisté à cette inauguration.



1^{ER} PRIX - QUATRIÈME PAYSAGE DE LA VILLE DENSE

Etienne BESSON (ENSA de Bordeaux)

Laure MATHIEUSSENT (ENSA de Bordeaux, formation paysage)

Olivier GYSBERT (ENSA de Bordeaux, formation paysage)

« Émergeant du sol, descendant du ciel, le projet revisite les conditions de la densité. Le quatrième niveau devient un rez-de-chaussée partagé, des serres, des aires de jeux, des jardins libérés des clôtures où l'eau rigole. Répondant aux exigences urbaines de Paris, ce paysage offre une diversité d'habitations identifiables depuis la rue. La maison individuelle se lit dans les airs, s'approprie le quatrième étage, se vit dans les intérieurs.

La stratégie d'implantation prend en compte son environnement direct. Le lieu est à la rencontre de la banlieue résidentielle de la Porte des Lilas et des îlots denses aux abords du périphérique. C'est un projet de transition.

Le projet est un travail sur la densité réelle et la densité perçue. Il s'agit d'une opération où chaque habitation est unique. Cette composition est animée par une réflexion sur les pratiques des espaces communs et des attentes en logement des habitants. La chambre locative, l'appartement évolutif, le duplex optimal offrent une grande mixité sociale. Les habitants trouvent un terrain de rencontres au quatrième niveau. La densité réelle met à disposition un ensemble de services, une crèche, un théâtre, des commerces. Ils répondent aux besoins du quartier. Face à cette densité réelle, le traitement en façade de l'ensemble des habitations laisse percevoir une échelle humaine, celle de la maison individuelle.

Deux dispositifs environnementaux complémentaires animent le projet. L'eau de la nappe phréatique disponible dans le bassin parisien irrigue le socle d'habitations en distribuant sa chaleur. Les eaux de pluies stockées et chauffées par des panneaux solaires s'écoulent au cœur des météores pour dispenser leur chaleur dans chaque appartement et plus loin irriguer les espaces communs du quatrième et du rez-de-chaussée. L'eau rassemble, lie le projet entre terre et ciel. »

Ce projet très réaliste propose la création d'un véritable "nouveau quartier", habilement relié au tissu environnant, grâce à une réflexion sur le paysage urbain. Le traitement en hauteur permet de créer de nouveaux lieux de pratiques collectives : au quatrième étage, un nouveau sol de référence est investi et partagé.

Le projet s'efforce de traiter les notions de densité réelle et densité perçue en jouant sur les diversités morphologiques. Le programme offre de nombreux services collectifs, tout en proposant un programme de logements collectifs qui offre une perception de maisons individuelles grâce à un important travail sur l'accroche des bâtiments au sol. Le projet intègre enfin avec poésie les composantes environnementales et leur gestion.



2^{ÈME} PRIX - (MIX)CITE

Guillaume APPRIOU (ENSA de Paris la Villette)

Yves ROLIN (ENSA de Bretagne)

Gaëlle VINCENT (IUP PARIS XII)

Julie COURBIN (IUP PARIS XII)

« Le projet se caractérise par une trame constructive pour des logements flexibles. Le but est de créer un cadre de vie agréable et adaptable aux multiples profils de ménages tout au long de leur parcours résidentiel. Le paysage créé est ajusté à l'échelle humaine par trois espaces intermédiaires (cour, parcelle, venelle) qui desservent les groupes de logements (maisons en bandes ou appartements dans les tours).

Répartition de la SHON :

Logements intermédiaires : 2000 m²

Appartements des tours : 4000 m²

Total : 16000 m²

Originalités typologiques du programme :

Des logements intermédiaires flexibles et adaptables à diverses situations des ménages.

La trame constructive simple permet de cloisonner / décroisonner librement les logements selon les besoins.

Une diversité de matériaux : brique, zinc, bois, béton.

Les espaces annexes sont encouragés (celliers, buanderies, serres, bureaux, dressings) en laissant volontairement des surfaces non attribuées dans les logements.

Grâce à un jeu de niveaux, les personnes à mobilité réduite ne sont plus contraintes de vivre en rez-de-chaussée.

Dispositifs techniques écologiques : Double exposition des logements, pompe à chaleur, puits canadien, panneaux photovoltaïques, inertie thermique par les toitures végétalisées et l'encaissement de logements. »

Afin de constituer un paysage habité résultant de l'imbrication de typologies qui allie dans une même composition des édifices linéaires verticaux et horizontaux, ce projet imagine un relief végétal constitué de bandes en zigzag structurantes, desservies par des cheminements propres. Grâce à cet habile plan masse, le projet crée de nouvelles formes urbaines mixtes (maisons + tours) qui s'articulent entre elles par un traitement du sol très riche et un travail important sur le parcours, les espaces de transition. La rue devient desserte de logements et tous les espaces collectifs sont traités comme des espaces de partage. Le choix de la construction verticale est argumenté. Il dépasse la simple question de la hauteur et pousse la réflexion jusqu'à l'utilisation du sol afin de donner de l'épaisseur, du rythme, de créer une nouvelle topographie. La démarche environnementale est riche et cohérente.



3ÈME PRIX - (MODULE ET MOI) EVOLUEZ...

Clémentine COCHARD (ENSA de Paris Malaquais)

Julien Le MENTEC (ENSA de Paris Malaquais)

Soline HUG DE LARAUZE (ENSA de Paris Malaquais)

« Habiter Paris, aujourd'hui, c'est principalement habiter un tissu dense, aux vues limitées, à l'orientation unidirectionnelle. Habiter une grande ville, c'est monter toujours plus haut pour aller chercher la lumière, c'est se détacher du sol et de sa verdure. Habiter aujourd'hui, c'est vivre un bâti figé, à l'évolution limitée tant sur une période courte que sur la durée d'une vie. Migrer de son habitat est chose fréquente en ville. Un enfant de plus et l'on abandonne son quartier, ses habitudes, ses connaissances, sa qualité de vie. Une passion naissante et l'on manque crucialement d'espace. Pourquoi ne pas donner la possibilité de faire évoluer son logement par rapport à sa vie, à ses vies. Une activité nouvelle, la possibilité de fermer une terrasse verte dans la structure existante, 12 m² en plus !

La volonté du programme est de donner un maximum de variété de vues et d'ensoleillement pour tous, afin de limiter une ségrégation verticale, de donner à tous la possibilité d'exister, en ne créant pas de hiérarchisation des niveaux. Le principe du module, empilable et orientable à souhait, répond à la problématique. Ainsi le projet se présente sous la forme d'un empilement à densité variable, répondant à la complexité des différents types de tissus environnants. La volonté forte du projet est de se baser sur une combinaison qui, en ajoutant un module, se démultiplie autant de fois qu'on le désire afin d'obtenir les typologies souhaitées.

Se projeter dans l'avenir c'est évoluer, vivre différemment l'habitat. On a tous un rêve de verdure. Vivre dans la nature à Paris serait un idéal utopique. Mais retourner à une vie plus naturelle semble tout à fait accessible : retrouver les saisons, la matière de son habitat, vivre avec son logement, vivre son logement. Le module hybride a cet enjeu. Un espace sans fonction qui s'ouvre intégralement l'été pour vivre à l'extérieur, et même en mi-saison sans qu'il n'y ait le besoin de sortir quelconque mobilier sur une terrasse : on vit à l'extérieur. C'est ce rapport à l'extérieur du logement qui donne tout son sens au projet : revenir à un habitat respectueux de son environnement et exploitant ces qualités. »

Ce projet explore la question de la densité en proposant une compacité retrouvée, articulant les pleins et les vides maîtrisés. Ce principe de densité progressive, orientée par la lumière offre une riche modularité, grâce à une ingénieuse composition de plans en L spatialisés du sud au nord. Cette redécouverte ou réinterprétation du système d'architecture modulaire permet de produire une densité variable et évolutive. Le végétal constitue l'un des éléments modulaires et devient donc un composant important du projet.



SENSIBILISATION

4ÈME PRIX - GÉNÉREUX NUAGE

Boriana TCHONKOVA (ENSA de Paris la Villette)

« En s'appuyant sur les contraintes règlementaires fixées par le PLU, ce projet propose une forme urbaine innovante et intégrée dans son environnement. Elle contribue ainsi à la création de la nouvelle identité de la Porte des Lilas.

Le projet s'est élaboré à partir d'oppositions fortes sur des notions classiques du répertoire architectural : intérieur/extérieur, espace public/espace privatif. Nous avons développé ces notions et nos idées formelles dans le souci des contraintes règlementaires fixées par le PLU parisien.

La zone de projet est située sur une liaison piétonne paysagère de la ZAC et à proximité de la limite communale des Lilas. Nous avons souhaité tirer parti de cette situation en offrant une continuité paysagère et un espace public supplémentaire aux deux communes. Nous nous sommes donc libérés du sol en surélevant le programme d'habitation et en créant un jardin public au rez-de-chaussée du bâtiment. Le principe d'un sol libre et d'un aménagement paysager favorise l'accessibilité et la fluidité des circulations piétonnes. Les logements s'insèrent dans un environnement végétal qui offre à la fois un cadre de vie agréable et un lieu de convivialité et de sociabilité à l'échelle du quartier. Le dégagement du sol et les contraintes règlementaires imposent une densification des étages supérieurs. Le but étant de pouvoir répondre à la demande de logements. Suivant cette logique, nous proposons de travailler sur une double épaisseur de logements distribués par des coursives centrales donnant à l'air libre. Cet élément de vide entre les logements permet de ventiler et d'éclairer naturellement la partie centrale du bâtiment. Le bâtiment est formé d'une superstructure en béton et de modules d'habitation de dimensions variables. Les modules suivent un principe de débordement aléatoire qui donne de la diversité à la façade du bâtiment. Le logement type est le duplex. Les connexions entre les modules d'habitation se font par l'intermédiaire de passages fermés surplombant la coursive centrale. Pour répondre aux exigences environnementales, nous avons décidé d'utiliser la terre déblayée pour créer un aménagement paysager. L'ensemble du bâtiment est ventilé naturellement et nous mettons en place une toiture végétalisée. »

Le projet traite la question de la densité par la compacité en proposant un parti pris fort : un "objet" sculptural organisé autour d'un jardin planté. Le projet est constitué d'un îlot fermé qui regarde la ville. Le bâtiment formé d'une superstructure en béton offre de vastes logements organisés en modules de bois et d'acier et distribués par des coursives. Les stratégies environnementales sont source de diversité typologique. L'agencement de logements en simple et duplex produit plusieurs combinaisons possibles



5ÈME PRIX—(EAU) EN COULEURS

Charles MANTOUX (ENSA de Versailles)

Antoine LACAZE (ENSA de Versailles)

Gwenolé MARY (ENSA de Versailles)

« Le projet propose une composition urbaine articulée autour d'une grande respiration végétale qui couvre tout le site. Inspirée de la nature et des cabanes perchées, les logements se glissent et se combinent sur des structures – pilotis. A partir d'un module unique, chaque habitant peut composer son logement à sa guise en choisissant volumétrie et matériaux. Cette proposition innovante et audacieuse a pour but de changer les comportements et les usages des parisiens. Le projet s'attache à offrir un lieu créateur de nouveaux liens sociaux et de nouveaux usages par un rapport à une nature omniprésente. L'idée est de faire rentrer la campagne dans Paris tout en l'habitant et en la faisant vivre. C'est une alternative d'écriture urbaine HQE qui favorise la connexion avec l'ensemble de la ZAC et Paris. Cette nappe végétale agrémenté la vie des habitants et permet une perception différente de l'espace du logement et de son environnement. Elle intègre dans sa topographie les bassins de récupération et de traitement d'eau. Cet élément technique nécessaire permet également d'offrir un cadre de vie idyllique. Les structures – pilotis mis en place sur la nappe intègrent les modules servant principalement de logements, mais pouvant aussi accueillir des équipements urbains, des commerces ou des bureaux. Calquées sur la nature, elles sont à la fois porteuses et gaines techniques. Ce système a pour avantage d'être facilement démontable, il peut se développer sur la quasi-totalité du site tout en laissant libre l'espace au sol et permettant d'avoir un site poreux ouvert sur la ville et les autres. A partir d'un module de base de 18m² (soit un logement étudiant) et d'options (balcon, terrasse, piscine, matériaux, couleurs, etc.), chacun peut composer son logement comme il l'entend, rajouter des modules en fonction de ses besoins et de ses envies. C'est le logement à la carte ! Plus besoin de déménager, le logement est désormais évolutif et s'adapte à vous. L'imbrication aléatoire et la maniabilité des modules favorise les mixités, qu'elles soient typologiques, sociales, culturelles ou économiques. Elle entraîne un changement radical de la manière d'habiter. Le projet offre aux propriétaires ou locataires la possibilité d'avoir un logement sur mesure dans un cadre de vie étonnant et magique, tout en respectant l'écologie. »

Ce projet ludique propose une structure en forêt dont l'évolution dépend d'un principe de développement organique qui répond aux désirs de changement des habitants. Cette approche radicale et utopique s'appuie sur l'architecture comme point de départ de l'expression de la forme urbaine : l'écriture architecturale est colorée et originale. L'architecture est complètement modulable et perméable à l'extérieur. Cette perméabilité assure le lien avec les quartiers environnants et Paris. La densité du projet est extensible ou réductible selon les besoins. Le projet propose également une réflexion intéressante sur la gestion libre du végétal et du sol et offre des solutions de production énergétique adaptées à l'écriture architecturale.



MENTION SPECIALE - INTRA MUROS

Lorraine BEAUDOIN (ENSA de Lyon)

Christophe JOUD (ENSA de Lyon)

« Le projet a lieu entre les murs. Entre les murs s'étirent les logements, dans des formes longues et fines devenant elles-mêmes murs. [...] Le projet se fonde sur des formes bâties d'épaisseur constante et de longueurs variables. Les formes bâties sont percées de trous qui ont une vocation d'appropriation collective. On peut effectivement imaginer différents aménagements pour certains d'entre eux, comme un petit mur d'escalade, des jeux d'enfants, des terrasses aménagées ou des espaces végétalisés.

Les entrées se situent sous un porte-à-faux. Chaque entrée comprend un espace extérieur depuis lequel on accède au moyen d'une rampe au niveau +0,6m (socle), sur un dégagement où se positionnent les boîtes aux lettres. Structurellement, les formes bâties sont portées par des voiles latéraux en béton armé. Les dalles franchissent une distance entre axes de 5,6m. Les bâtiments sont isolés par l'extérieur, et revêtus d'un bardage bois. Ils sont positionnés sur un socle en béton de site. Les toitures terrasses sont traitées avec une végétalisation extensive et accueillent pour certains d'eux une série de panneaux photovoltaïques. Les logements sont constitués à partir d'une trame qui détermine la position des gaines techniques. La trame est caractérisée par deux modules : un module A (6m) et un module B (3,5m). Chaque logement occupe un nombre déterminé de A et de B. Ainsi, les gaines s'alignent d'étage en étage, tandis que les typologies s'intercalent, permettant une grande mixité des logements.

Les creux qui percent les bâtiment s'inscrivent toujours dans un module A, et correspondent à deux niveaux, créant des percées d'une plus grande échelle. Le projet combine 10 typologies différentes (un T1, deux T2, deux T3, trois T4 dont 1 T4 « colocation » en duplex, deux T5 duplex). Il compte environ 230 logements (33 logements en moyenne par niveau, sur 7 niveaux (R+6)). Les typologies se fondent sur une organisation commune. Une bande de 2,30m de largeur accueillant tous les micro lieux et pièces d'eau, et une bande de 3m de largeur accueillant les pièces de vie. Chaque typologie comprend en tête un séjour traversant est-ouest. Les logements positionnés en tête des bâtiments s'ouvrent au sud. »

Dans ce projet, la répétition d'édifices linéaires décalés et infléchis, provoque la qualification d'espaces extérieurs dont l'enchaînement est créateur de variété. L'architecture délibérément minimaliste accorde un équilibre à l'ensemble.



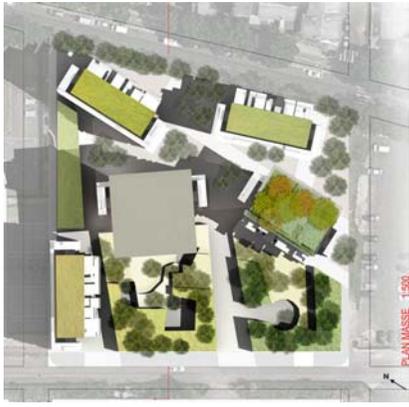
MENTION SPECIALE - HABITER LE VILLAGE URBAIN

Julie HEYDE (ENSA de Bordeaux)

Aurélien COULANGES (ENSA de Bordeaux)

« L'îlot tridimensionnel, un territoire entre terre et ciel où cohabitent toutes les activités humaines. Organisme vivant, accueillant, à parcourir dans toutes ses dimensions, il propose un parcellaire horizontal énergique, irrigué de passages et de places connectées à la ville, où s'enracine le parcellaire verticale. Des rues d'un nouveau genre promènent les habitants le long d'un bâtiment traversant à habiter dans la diversité. Juste un nouveau point de vue. A l'aube du XXI^{ème} siècle, une ouverture architecturale et urbaine se profile. Le rapport entre les éléments se complexifie, les limites s'estompent, se déplacent, disparaissent pour réapparaître dans un ailleurs. Si l'on habite son logis, on habite d'abord la ville, la métropole [...]. Habiter Paris, c'est habiter cette réalité, celle de la densité, de la diversité, du pluriculturalisme, de l'ouverture d'esprit et de l'innovation [...]. C'est vivre non plus dans les deux dimensions, mais découvrir la liberté d'habiter dans un repère retrouvé. Au loin apparaissent ces verticales habitées, comme d'étranges plantes futuristes surmontées de volumes animés. La ballade du piéton vers cet îlot d'un nouveau type laisse apparaître ce lieu où frontières et limites s'estompent pour offrir un espace public vaste et complexe, riche de ses volumes mais surtout de ses activités. Escaliers et ascenseurs ne sont plus timidement cachés dans des tubes de béton, ils sont mis en avant, affirmant leur structure et leur dimension. Radicalité souhaitée pour entraîner vers les hauteurs de l'îlot, un habitant contemplatif de son paysage. L'entraîner vers des activités de proximité à l'échelle de l'habitation, du quartier, de la ville. Crèche au rez-de-chaussée, cinéma au 33^{ème} étage, boulangerie sur le toit, jardin pour observer le ciel et la splendeur parisienne qui nous entoure. Les habitations ne sont plus le reflet de vulgaires « copier/coller » répondant à des conventions et des normes uniformisantes par leur trop grande rigidité. Non, elles sont à présent le refus d'un mimétisme aveugle pour mettre en avant le choix et la personnalité de chacun. 13 variantes sur 5 types selon 3 volumétries se superposent comme une tour de maisons où chaque espace sera traversant et où l'individu sûr de son intimité conservée, pourra s'accomplir en société. Nous habitons simplement le village urbain du nouveau millénaire. »

Le choix de la verticalité pour ces immeubles d'habitation est justifié par la spatialité interne de chaque logement et la quête d'une plus grande luminosité.

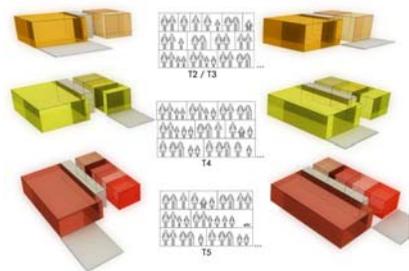


MENTION SPECIALE - LE PROJET DAENSE

Stefan TUCHILA (ENSA de Paris Belleville)

« Une densité variable qui accueille différentes typologies, jouant avec les vides et les fonctions et créant un ensemble durable. Une volonté de mélanger le privé et le public, le vide et le plein, le bas et le haut, le végétal et le minéral. Un jeu. Un jeu de couleurs, de volumes, de vides, de textures, d'espaces à/pour vivre. Tout pour recomposer la ville et répondre aux besoins de ses utilisateurs. Le projet interprète le tissu urbain et le tissu détermine le projet. L'expression de la densité est modelée différemment suivant plusieurs facteurs : la volumétrie, le contexte et l'ensoleillement. Le volume est travaillé comme une colline verte, toutes les terrasses sont couvertes de gazon. La topographie ainsi créée a toutes les caractéristiques nécessaires pour créer une continuité urbaine. On mélange des typologies, on mélange des fonctions et des façons de vivre. Les deux typologies principales des logements fonctionnent sur le même principe : avoir toujours une forte relation avec l'espace extérieur. Cela se traduit, dans des logements (A) par des terrasses qui percent le solide et, dans les logements (B), par des patios et jardins intérieurs. Ainsi, les deux grands volumes sont traversés par des vides qui constituent à la fois l'espace d'entrée et de transition vers le logement. En plan, les grands vides sont continus, interrompus seulement par des volumes translucides, qui laissent passer la lumière. La densification créée par le groupement de logements permet de réserver plus de 75% du rez-de-chaussée (la partie ouverte directement sur la rue) aux autres fonctions, comme les commerces, bureaux, activités, etc. Tous les toits sont végétalisés et circulables, surtout les deux « parcs » publics, situés sur les deux bâtiments qui ferment le site vers le nord et l'ouest. C'est à partir des notions de grande échelle, de mixité fonctionnelle et de densité que sont abordées les questions de développement durable : le projet va utiliser les vides pour économiser l'énergie. Les trous dans les bâtiments hauts facilitent la ventilation en été et peuvent servir comme jardin d'hiver, en utilisant l'effet de serre. Les stores extérieurs sont utilisés dans le plan vertical, ainsi que dans le plan horizontal, en transformant les patios en microclimats. Les toits jardins et les façades en panneaux solaires font partie de la logique d'économiser et même produire de l'énergie. »

Dans ce projet, le fait d'accen-tuer la diversité des hauteurs d'immeubles sur une même parcelle autorise à développer un usage collectif des terrasses transformées en jardins surélevés.



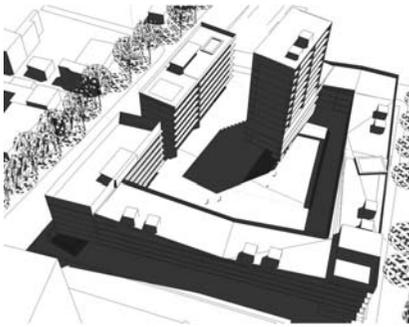
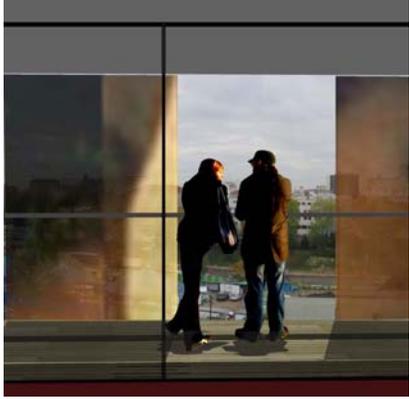
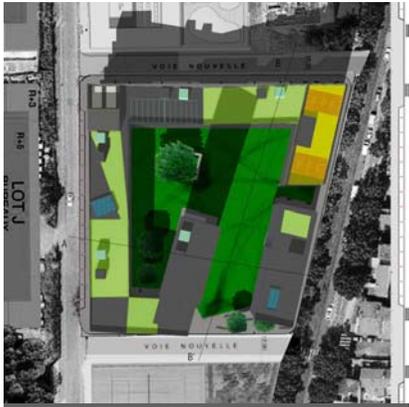
MENTION SPECIALE - PLUGGER UNE TOUR

Antoine LEGENNE (ENSA de Paris Belleville)

La plus petite unité de l'ensemble du bâtiment est la chambre individuelle. Réduite à ses dimensions les plus strictes, cette pièce incite au repos et à l'intimité par ses dimensions monacales. Elle possède néanmoins deux ouvertures, l'une sur l'extérieur grâce à la coursive dont est doté chaque logement, l'autre sur le coeur du logement. En effet une zone «interface» (lieu de stockage des supports des médias, bibliothèque, plan de travail ...) connecte chaque chambre avec le grand espace de vie commune. La zone d'interface offre un prolongement à la chambre tout en permettant aux utilisateurs d'être en relation avec l'espace de vie commune. La zone d'interface possède des panneaux coulissants qui régulent son degré d'ouverture vers l'espace commun. Ainsi, chaque individu peut influencer l'ambiance dans l'espace commun en y diffusant son activité (écoute musicale, clips vidéo, projection d'images, TV, Internet, etc...) sur un écran situé dans le salon. Ce dispositif permet un contrôle de la diffusion des médias ainsi qu'une nouvelle convivialité au sein du logement. Tous les logements sont traversants, d'un côté, les chambres, salle de bain et cuisine s'ouvrent sur une coursive, de l'autre l'espace de vie commune est prolongé par une terrasse. Cette disposition tend à reconstituer le rapport à l'extérieur qu'offrirait une maison (accès depuis l'extérieur et possibilité de créer un jardin). Les ambiances thermiques et lumineuses de la terrasse peuvent être contrôlées par des panneaux coulissants sériographiés. [...] La forme urbaine adoptée provient de la même préoccupation d'identité. Somme de deux typologies, le bâtiment reprend d'une part la forme de l'îlot parisien mais il le surmonte d'une tour afin de répondre à la nécessité de la densité. [...]

Le projet vise à recréer des conditions d'insertion pour la tour. Pour cela son rapport au sol est traité sur un sol artificiel justement : elle est branchée sur le toit. Le toit de la partie îlot est une séquence programmatique où se succèdent divers lieux de loisirs offerts aux résidents. La séquence a pour point de départ la base de la tour qui est un grand espace dédié à la de vie commune ; déterminé par les habitants, il rayonne sur tout l'intérieur de la parcelle.

Ce projet est une recherche pour concevoir 'une densité variable qui accueille plusieurs typologies jouant avec les vides et les fonctions' par un système d'embarchements de toitures végétalisées.



FESTIVAL « VIVRE LES VILLES »

Visite du boulevard périphérique

Une visite du périphérique en car a été proposée le 18 mars à l'occasion du festival Vivre les Villes. Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une manifestation intitulée « regards sur le périphérique » organisée par la Ville de Gentilly en partenariat avec la ville de Paris, les CAUE 75 et 94.

55 personnes ont participé à la visite.

CYCLE DE CONFÉRENCE

« Le Paris des économies d'énergie »

Depuis 2005, les conseillers Info→Énergie du CAUE organisent avec les conseillers du 12^e arrondissement une série de conférences sur les thèmes de l'économie d'énergie à Paris. Six conférences ont été organisées depuis le lancement de ce cycle, dont 3 en 2007 :

Le 9 février (mairie du 20^{ème}) : conférence sur le thème de la réhabilitation environnementale.

15 personnes étaient présentes à cette conférence.

Le 22 mars 2007 (Café énergie dans le 13^{ème}) : échanges et débats sur le thème des écogestes dans l'habitat.

30 personnes ont été sensibilisées.

Le 18 octobre 2007 (Pavillon de l'Arsenal) : « Énergie et copropriété : des économies à tous les étages » : conférence sur les problématiques énergétiques en copropriété et les réhabilitations possibles.

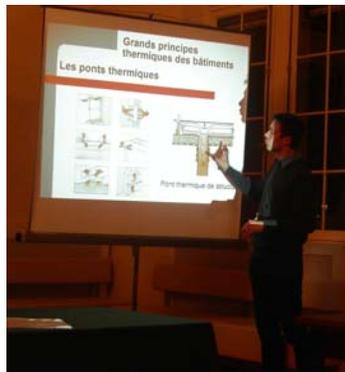
60 personnes environ ont assisté à la conférence.



Visite du
BOULEVARD PERIPHERIQUE
DIMANCHE 18 MARS 2007

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
de PARIS

© ILE MONTAIGNE 2003



FESTIVAL DE L'OH !

Pour la première fois, le CAUE s'est associé à la Ville de Paris pour proposer des manifestations dans le cadre du festival de l'Oh ! L'escale parisienne de ce festival organisé par le Val de Marne se tenait sur le port de Bercy les samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2007.

Le CAUE de Paris a proposé aux festivaliers de participer à deux événements :

Des mini conférences - débats → Le samedi 30 juin

Les besoins en eau augmentent, les réserves diminuent, la production d'eau potable et le traitement des eaux usées sont de plus en plus coûteux. Quels sont les impacts de la ville et de ses aménagements sur l'eau et les milieux aquatiques et réciproquement ? Cinq mini conférences-débats de 30 minutes ont été proposées par le CAUE de Paris dans le Chai de Bercy.

14h45 - Gestion des eaux pluviales en ville

15h15 - Traitement des eaux usées : quelles solutions ?

15h45 - L'eau en ville, initiatrice d'un microclimat ?

17h15 - Gestion de l'eau et conception architecturale

17h45 - Ecotoxicité du monde aquatique

Des promenades urbaines → Le dimanche 1er juillet

Le CAUE de Paris a décliné en quatre étapes une promenade urbaine autour des bords de Seine parisiens. Quatre points de rencontre s'offraient aux festivaliers pour interroger l'influence de l'eau dans l'architecture et le paysage de la ville. Aux côtés de spécialistes, le CAUE invitait les festivaliers à poser leur regard sur la Seine urbaine avec quatre visites courtes, complémentaires ou autonomes, à suivre tout au long de l'après-midi.

Au fil de l'eau, histoires de liens [approche socio-historique des berges]

Paris et la Seine : que serait la première sans la seconde ? Le fleuve a modelé le paysage francilien, influencé l'urbanisme de la capitale et participé à son essor depuis ses origines.

En remontant le fil de l'eau, la promenade tentait de retisser les liens entretenus entre le fleuve et Paris, depuis l'arrivée des Lutéciens sur l'île de la Cité jusqu'à celle des plaisanciers sur les transats de Paris Plages. Les évolutions des fonctions de la Seine et des usages de ses berges ont constitué la trame de cette promenade, rappelant le poids de cet axe structurant et fédérateur dans le Paris d'hier et d'aujourd'hui.

Gardons l'oeil sur le fleuve ! [points de vue sur l'eau]

Loin des berges, le fleuve peut encore se rappeler à la ville : la conception de certains secteurs intègre spécifiquement la dimension fluviale. Percées, regards, échappées... Au cours d'une déambulation au coeur de la ZAC Masséna, à l'architecture singulière et colorée, les promeneurs étaient invités à observer et à analyser les lignes directrices qui unissent ce nouveau quartier à la Seine. Comment la conception d'un nouveau territoire urbain intègre-t-il la présence du fleuve ? Comment se dessine la transition entre l'urbain et l'élément naturel que constitue la Seine ?

2 territoire pour 1 fleuve ? [lecture urbaine des rives]

Au sud-est de Paris, s'étendent de part et d'autre de la Seine deux grands territoires de projet. Démonstrations urbaines parisiennes de ces 20 dernières années, le quartier de Bercy et la ZAC Paris Rive Gauche se font face mais ne se ressemblent pas. Rive droite à l'abri derrière les frondaisons du Parc de Bercy, rive gauche descendant vers le fleuve par les emmarchements de la BNF : deux expériences urbaines sur des territoires distincts, entre lesquels coule la Seine. Cette visite se proposait d'interroger et d'analyser les rapports qu'entretiennent une ville et son fleuve.

Architectures de mises en Seine [perceptions architecturales du fleuve]

Tout au long de la Seine parisienne, l'aspect des berges change et modifie notre perception du fleuve et de son environnement urbain. Comment s'est construite l'image urbaine de la voie fluviale ? Quelles lignes suivent aujourd'hui berges, rives et quais ? Depuis la passerelle Simone de Beauvoir - composante légère du spectacle urbain - au quai François Mauriac - trait d'union entre la ville et le fleuve - une architecte accompagnait le groupe dans l'observation de ces différentes séquences pour définir un langage architectural propre au fleuve.

Au total, 36 personnes ont participé à ces visites.



PARIS DEMAIN - CONFÉRENCE CITOYENNE SUR LES FORMES URBAINES ET LES HAUTEURS

Dans la continuité de l'exposition LA VILLE DENSE et du concours d'idées HABITER PARIS et afin d'inviter le grand public à contribuer aux réflexions et au débat sur ces problématiques, le CAUE de Paris a lancé, le 22 novembre 2007, une conférence citoyenne sur les thèmes du développement urbain et des formes du Paris de demain.

Pour que demain, Paris permette à tous de se loger, de travailler, d'accéder aux services, aux équipements et aux loisirs, la Ville doit s'interroger sur sa forme urbaine future. Devra-t-elle être calquée sur les modèles anciens ou faudra-t-il qu'elle innove pour répondre aux nombreux défis qu'elle doit relever ? La densité, la compacité, la hauteur peuvent-elles constituer des réponses ? Quelle sera la valeur des derniers grands territoires de projet de la couronne parisienne ? Quelle sera notre ville demain ?

Aujourd'hui, la question des formes urbaines et des hauteurs doit être à nouveau débattue avec le plus grand nombre et faire l'objet de consultation et de mobilisation du grand public. C'est l'objet de cette conférence citoyenne proposée par le CAUE de Paris. Il s'agit de proposer à un groupe de 15 habitants des arrondissements périphériques de Paris et des villes de la première couronne tirés au sort, de participer à un cycle de formation sur ces problématiques pour les inviter à émettre un avis informé. Durant 6 séances d'atelier, qui se dérouleront de novembre 2007 à février 2008, ils pourront échanger avec des experts, entendre des témoignages, débattre... A l'issue de ces réunions, le groupe rédigera collectivement un cahier de préconisations à destination des élus parisiens.

Pour conclure la conférence citoyenne et ouvrir le débat au plus grand nombre, un débat public sera organisé en février 2008. Ce débat permettra de rendre publiques les préconisations du groupe de citoyens. Parallèlement, afin que cette démarche soit la plus vivante et la plus ouverte possible, l'intégralité des ateliers sera mise en ligne sur le blog de la conférence citoyenne www.parisdemain.com.



ACTIONS PÉDAGOGIQUES

ATELIERS DE SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE, À LA VILLE ET À L'ENVIRONNEMENT

En 2006-2007, le CAUE de Paris a proposé aux enseignants des écoles élémentaires parisiennes l'organisation et l'animation d'ateliers de sensibilisation à l'architecture, à la ville et à l'environnement autour de la thématique de l'architecture et de l'urbanisme écologique ("concevoir un quartier écologique"). Ces ateliers étaient constitués de :

Six séances d'une demi journée, réparties tous les quinze jours lors de deux sessions d'ateliers (de décembre à février et de mars à mai). Animées par une étudiante en architecture ou en urbanisme, les séances étaient consacrées à l'initiation aux questions architecturales, urbaines et environnementales.

Une rencontre inter-classes et inter-écoles, au Pavillon de l'Arsenal ou dans une école, afin que les enfants puissent découvrir, présenter et valoriser leurs travaux.

Cette année, 12 classes ont participé, du CP au CM2, (écoles situées dans les 11^e / 12^e / 18^e / 19^e / 20^e arrdt.) soit environ 275 enfants.

Les ateliers de sensibilisation sont organisés en concertation avec l'équipe enseignante, selon une trame précise et adaptée à la classe, afin de guider les enfants dans leur découverte et les amener à concevoir un projet collectif (concrétisé par une réalisation plastique de type maquette).

Des animations en classes (exercices, diaporamas, jeux ...) donnent aux enfants des éléments de compréhension architecturale et urbanistique communs (modes de représentation de la ville dont disposent les architectes, les urbanistes, les paysagistes pour pouvoir s'exprimer (représentation en deux dimensions : plans, coupes et élévations ; en trois dimensions : perspectives, maquettes...)).

Des parcours urbains dans le quartier sont organisés. Ils permettent aux enfants d'appréhender différemment leur environnement quotidien en y effectuant un travail de lecture architecturale et urbaine, mettant en application les outils abordés en classe (forme, matériaux, histoire...). Lors de ces parcours, les enfants sont invités à observer, à décrire, à dessiner, à représenter différents lieux.

Un éveil environnemental permet de sensibiliser les enfants aux notions de développement durable, d'écologie urbaine et les informer sur le patrimoine naturel parisien et mondial. Ces informations permettent aux enfants d'approfondir une approche environnementale du projet.

Un projet architectural et urbain s'inscrivant dans le quartier, est collectivement mis en place par la classe. Aboutissement des ateliers, il permet aux enfants de mettre en application et d'expérimenter les notions acquises au cours des séances.

Thème

Cette année, Le CAUE de Paris a souhaité orienter cette sensibilisa-



tion autour du thème *concevoir un quartier écologique* (eau, énergie, matériaux, cadre de vie quotidien... abordés à l'échelle de la ville et du logement). Cette thématique répond au travail engagé par le CAUE avec la SIEMP, l'OPAC et la Ville de Paris autour du projet de réaménagement durable de la ZAC Fréquel-Fontarabie dans le 20^e arrondissement. Comment vivre dans un environnement sain et respectueux de l'écologie? Quels aménagements de l'espace public et privé permettent de réduire notre empreinte écologique et facilitent les gestes écologiques au quotidien? Comment concilier innovation architecturale et urbaine avec le développement durable? Ces questionnements ont amené les enfants à prendre conscience de leurs possibilités d'action sur leur environnement, et les invitent à se positionner en tant que citoyens actifs dans la transformation de celui-ci.

Animation :

Chaque animatrice a eu en charge 4 classes. Pour chaque classe, un programme pédagogique a été défini, autour des objectifs énoncés et en collaboration avec les enseignants.

Une semaine de formation a introduit le stage, permettant aux animatrices de découvrir et de s'approprier la notion de projet pédagogique, d'approfondir les thèmes liés au développement durable avec les conseillers Info-Energie et de prendre connaissance des possibilités matérielles du CAUE. Les animations ont été basées sur les supports d'exercice "Les ateliers du CAUE" mis en place l'an passé.

Les participations de plusieurs classes d'une même école aux ateliers ont été l'occasion cette année de développer des projets d'école : confrontation de réflexions propres à chaque classe à partir d'un site et d'une problématique commune.

Les rencontres interclasses :

En clôture de chaque session des ateliers « concevoir un quartier écologique », des rencontres inter classes ont été organisées. Les rencontres de

la première session ont eu lieu au Pavillon de l' Arsenal, en mars 2007. Celles de la deuxième session dans l'une des écoles participantes (école Pierre Girard, 19^e arr.) Chaque classe était présente pour rendre compte de son projet et découvrir ceux des autres élèves. Pour chaque classe, un petit groupe de représentants expliquait les objectifs du projet réalisé et les choix effectués. Un temps de questions/réponses était ensuite aménagé. Dans la mesure du possible, des expositions ouvertes aux parents ont été organisées dans les écoles, auxquelles les animatrices étaient présentes.

Bilan

Une réunion a été organisée à la fin de l'année scolaire, avec les enseignants ayant participé cette année aux ateliers, invités par ailleurs à remplir une fiche d'appréciation. Le bilan est dans l'ensemble très positif tant du point de vue de l'organisation des ateliers que sur le contenu des séances. Nombreux sont les enseignants qui souhaitent prolonger les objectifs des ateliers.



PARCOURS PÉDAGOGIQUE TERRE MODE D'EMPLOI

Le parcours TERRE MODE D'EMPLOI, créé en 2006 dans le cadre de la semaine du développement durable et dans la continuité du petit illustré d'écogestes "TERRE MODE D'EMPLOI", a été reconduit au printemps 2007. Le CAUE de Paris et les conseillers Info→Energie parisiens ont proposé aux jeunes parisiens de découvrir les principaux enjeux du développement durable en participant au grand parcours pédagogique "TERRE MODE D'EMPLOI" installé dans l'orangerie du parc de Bercy en mai 2007. Les enfants ont suivi un parcours éducatif composé de plusieurs ateliers abordant quatre grandes problématiques environnementales. Chaque atelier proposait des activités ludiques de sensibilisation aux grands principes du développement durable : jeux, animations, circuits, exercices pratiques ; une succession d'outils pédagogiques et participatifs ont été utilisés pour accompagner les jeunes parisiens dans leur apprentissage des comportements "écocitoyens" et dans leur compréhension des enjeux écologiques de la planète.

→ ATELIER "EAU"

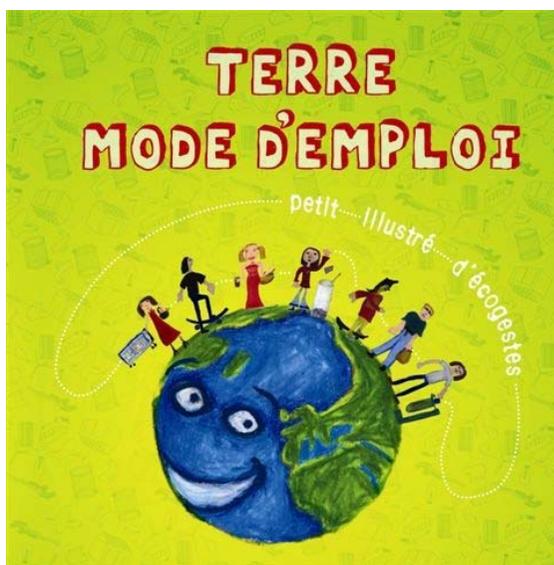
→ ATELIER "DÉCHETS" : un exercice pratique de tri sélectif a permis aux enfants de mieux connaître le parcours de nos déchets et les méthodes utilisées pour les éliminer.

→ ATELIER "ENERGIE" : "La course aux énergies", jeu éducatif et interactif conçu par l'IDEMU. Les participants ont appris les enjeux liés à la problématique énergétique. Cette chasse au trésor alterne expériences, questions et informations sur les thèmes de l'effet de serre, des énergies fossiles, des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

→ ATELIER "CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE" : l'animation "Construis ta maison durable", conçue par le CAUE de Paris, propose aux enfants de concevoir un bâtiment écologique, en utilisant des matériaux sains et en tenant compte des caractéristiques géographiques et climatiques du lieu d'implantation.

Les élèves ont été accueillis et encadrés pendant les 3 heures de parcours par les conseillers Info-Energie parisiens. En fin de parcours, chaque participant a reçu le petit illustré d'écogestes " TERRE MODE D'EMPLOI".

Au total, 16 classes de CM1 et de CM2, soit plus de 430 élèves.



LES ENFANTS DU PATRIMOINE

En 2007 le CAUE de Paris a coordonné pour la 5^{ème} année consécutive le volet parisien de l'édition des « Enfants du Patrimoine ». Cette manifestation régionale, organisée en partenariat avec l'Union Régionale des CAUE d'Île-de-France et la DRAC Île-de-France permet aux élèves franciliens (écoles élémentaires, collèges et lycées) de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine régional la veille des journées européennes du patrimoine. Comme chaque année, un programme complet de visites a été établi par les CAUE d'Île-de-France et diffusé à tous les établissements scolaires de la région.

Vendredi 14 septembre, pour la 5^{ème} édition des Enfants du Patrimoine, les 51 partenaires parisiens associés à cette journée ont proposé 71 visites et un total de 282 créneaux horaires de visites dont 186 réservés. Soit un taux de remplissage de 66 %.

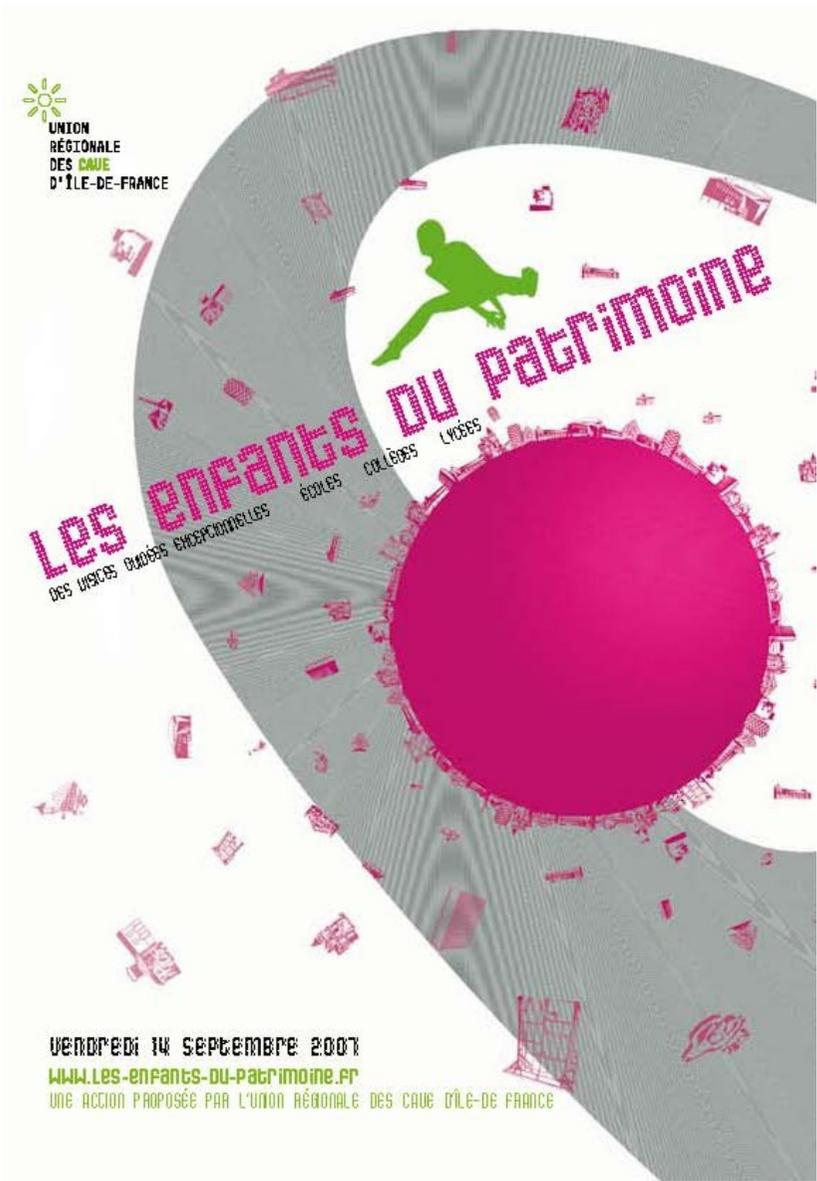
Certains enseignants ayant effectué 2 visites dans la journée, on compte au total **119 classes** de primaires et secondaires ayant participé à la manifestation, ce qui représente environ **3200 élèves**.

Répartition des classes inscrites par niveau :

- 87 classes de primaires, soit 73%
- 15 collèges, soit 12,5%
- 16 lycées, soit 13,5%

Parmi les 71 visites proposées à Paris, 52 d'entre elles étaient accessibles aux classes de primaire, soit environ 73%, et 61 accessibles aux classes de secondaires, soit environ 86% (les visites pour tous niveaux sont prises en compte). Enfin, 56 visites sont accessibles aux collèges, soit 79 % ; et 5 sont accessibles uniquement aux lycées, soit 7%.

Il y a donc un décalage entre l'offre et la demande puisqu'il y a plus de visites à destination des élèves de secondaires alors que ceux-ci représentent « seulement » 26% du public présent (contre 17% en 2006 cependant). Néanmoins, l'offre à destination des primaires s'est déjà élargie




UNION
RÉGIONALE
DES CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

DES MUSÉES, BIBLIOTHÈQUES, ÉCOLES, COLÈGES, LYCÉES

VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2007
WWW.LES-ENFANTS-DU-PATRIMOINE.FR
UNE ACTION PROPOSÉE PAR L'UNION RÉGIONALE DES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE

cette année, puisqu'elle est passée de 45% en 2005 puis 62% en 2006 à 86% cette année.

Deux nouveautés ont été proposées cette année dans le cadre des enfants du patrimoine :

- Pour renforcer la portée pédagogique de l'opération et favoriser une curiosité en direction de l'ensemble de la région, le programme papier diffusé a été organisé cette année sur un mode thématique complété, à la fin, d'un classement géographique des visites.

Pour la première fois, les 8 CAUE d'Île-de-France ont choisi de compléter l'offre de visites par un programme spécial Union Régionale organisé autour d'une thématique commune. Les CAUE d'Île-de-France se sont donc concertés pour proposer dix visites emblématiques de la diversité des fonctions et des usages abrités par la ville, qui est aussi bien lieu d'évasion que d'instruction, lieu de circulation que de divertissement. Ces visites spéciales étaient regrouppées sous l'intitulé « la ville de toutes pièces ».

L'art dans la ville, du 1% artistique au street art

Dans ce cadre, le CAUE de Paris a conçu et proposé une visite intitulée « l'art dans la ville, du 1% artistique au street art » afin d'évoquer la fonction d'évasion que permet l'oeuvre artistique. Cette visite proposait aux élèves d'explorer les formes et les enjeux de l'art contemporain dans la ville. L'espace urbain situé entre la Seine et la place de l'Opéra a permis de poser les grandes problématiques liées à la présence de l'art dans la ville :

- L'espace urbain comme espace propice à l'art : lieu de représentation du pouvoir (les percées haussmanniennes, les édifices publics), de stratification historique et spatiale, de dérive...

- L'histoire de la commande publique : de la loi de 1951 sur le 1% artistique à la relance de la commande publique contemporaine dans les années 80. Les quatre oeuvres choisies ont été l'occasion d'aborder quatre grands rôles et enjeux de l'art contemporain dans la ville.

Trois classes de 1^{ère} et terminale option art ont participé à cette visite de 3



ANIMATIONS PEDAGOGIQUES DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION « LA VILLE DENSE »

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation à l'architecture et à l'environnement urbain auprès des jeunes publics parisiens, et afin d'accompagner la découverte de l'exposition par les plus jeunes, le CAUE de Paris a conçu une animation pédagogique sur le thème de la densité urbaine et de la constitution des villes à destination des classes de CM1 et de CM2.

Cette animation d'une demi journée a permis aux élèves d'appréhender la question de la densité urbaine à travers un parcours pédagogique dans l'exposition et un atelier ludique sur les formes de la ville.

Au total, 20 groupes scolaires ont été reçus par le CAUE dans le Chai de Bercy pendant la période d'ouverture de l'exposition, soit près de 500 élèves parisiens de CM1 ou CM2.



FORMATION

« LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT [...] CONTRIBUE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, À LA FORMATION ET AU PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES D'OUVRAGE, DES PROFESSIONNELS ET DES AGENTS DES ADMINISTRATIONS ET DES COLLECTIVITÉS QUI INTERVIENNENT DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION. »

EXTRAIT DE LA LOI SUR L'ARCHITECTURE DU 3 JANVIER 1977

BERLIN, VILLE DURABLE

Séminaire de formation à destination des élus parisiens

Jeudi 29 novembre, Vendredi 30 novembre, Samedi 01 décembre 07

Chute du Mur en 1989, défis de la réunification... et au-delà : dès le début de la décennie 90, Berlin insuffle à son développement urbain des notions de durabilité et d'écologie. S'engageant peu après le Sommet de Rio dans l'élaboration d'un Agenda 21, Berlin multiplie les champs d'action de l'initiative durable. Des programmes expérimentaux sont mis en place, incitant recherche et innovation. Des projets phares affichent les ambitions écologiques de la ville. Les pratiques durables sont normalisées et insérées dans les processus de planification urbaine : moyens d'intervention nombreux en amont, mais aussi implication de tous et de chacun au quotidien. Berlin se développe avec ses habitants, ses pionniers comme ses investisseurs. A l'affût de l'évolution de son tissu urbain et de sa structure sociale, de ses failles et de ses friches, Berlin observe et réagit dans un large éventail de possibles.

Le séminaire se structure autour de trois angles d'approche privilégiés : **économie, société, environnement**. Chaque thématique est approfondie sur une journée, problématiques et exemples sont, eux, transversaux. Une répartition qui interpelle sur l'importance respective et la complémentarité des trois piliers du développement durable, tandis qu'en filigrane apparaît un quatrième aspect, celui de la **culture et de la communication**.

Volet 01 _ Économie

Dans quels cadres institutionnels et financiers s'inscrivent les objectifs berlinois de développement durable? Le développement durable peut-il être un moteur du développement économique? Face aux difficultés économiques que connaît aujourd'hui encore la ville de Berlin, il s'agit de mettre en perspective projets durables et recherche d'équilibre économique.

/ Outils et structure de la planification berlinoise

/ Projets phares: quartier du gouvernement, Potsdamer Platz, Spreeraum

/ Projets pilotes d'accompagnement d'initiatives économiques



Volet 02 _ Environnement

Eau, énergie, matériaux de construction, espaces verts... autant de points d'appui pour une gestion respectueuse de l'environnement dont la mise en application à l'échelle d'une capitale est complexe. Comment intégrer les considérations environnementales aux différents niveaux de la planification urbaine?

/ Expérimentation et maîtrise de l'impact environnemental dans la construction et réhabilitation

/ Habitants, gestionnaires privés, services municipaux : usages et fonctionnement du réseau d'espaces verts

Volet 03 _ Société

Quand une ville d'avenir grandit avec sa population, la transformation de l'environnement urbain peut être vecteur d'intégration. Programmes publics ou initiatives locales, comment permettre une réelle appropriation de l'environnement urbain, afin que l'espace public appartienne à tous, et non à personne?

/ Programme Ville Sociale : jurys citoyens et management de quartier

/ Gestion du foncier : initiatives citoyennes et acteurs locaux

Volet 04 _ Culture et communication

Regards sur notre société, regards sur notre époque, les initiatives

culturelles, dans leur diffusion à un public large, permettent une mutualisation et une ouverture des réflexions. Atout berlinois aux formes multiples, comment valoriser cet aspect, souvent oublié par ailleurs, pour un développement durable engagé?

/ Expérimentations culturelles, temporalité, durabilité

/ Actions locales, décentralisation et coordination

/ Réhabilitation environnementale du patrimoine bâti

Jeudi 29 novembre 2007

Matin :

_ petit déjeuner d'accueil

Rencontre entre les élus parisiens et les députés berlinois à la Direction de l'Urbanisme

Mme Hella Dunger-Löper, sénatrice adjointe, Direction de l'Urbanisme (SenStadt)

_ Introduction _ Présentation de la ville de Berlin autour de l'exposition permanente

Évolution historique

Points forts/point faibles de la ville

Objectifs du développement urbain actuel

Mme Hermann, SenStadt

_ Conférence _ Stratégies du développement durable à Berlin

Architecture générale de la planification urbaine berlinoise: outils

Développement urbain: StEP et Agenda 21, programmes de financement

Berlin 2020 et grands projets: City West, Spreeraum

Stratégie foncière: usages temporaires et gestion du foncier

M. Reiner Nagel, responsable de la planification urbaine et de l'espace public, SenStadt

Après-midi :



_ Visite en bus de la ville _ Potsdamer Platz et quartier de la gare centrale

Stratégies économiques et grands quartiers modèles, échelle internationale

_ Potsdamer Platz : Ce quartier phare de la réunification réunit de grands noms de l'architecture et de l'économie autour de concepts écologiques de développement urbain, notamment en matière de gestion de l'eau dans l'espace public.

_ Quartier du gouvernement : Depuis la chute du Mur, ministères et ambassades ont progressivement re-convergé autour du Reichstag, formant un nouveau pôle de la vie économique et politique allemande et internationale, renforcé en 2006 par l'inauguration de la nouvelle gare centrale.

M. Peter Grosch, architecte, association Stadt-Ansichten

_ Visite _ Weiberwirtschaft

Programme d'incitation à une économie durable, échelle locale

Ce centre d'initiatives économiques au féminin mutualise expériences et infrastructures dans d'anciens bâtiments de la fin XIX^es. Leur réhabilitation environnementale permet une réduction des frais de gestion des entrepreneuses.

Mme Claudia Neusüss, entrepreneuse, WeiberWirtschaft

Soirée :

_ Visite _ Kulturbrauerei

En s'appuyant sur une mise en valeur du patrimoine industriel berlinois, alliée à des interventions architecturales contemporaines, la reconversion de cette ancienne brasserie du milieu du XIX^es. a permis de créer un pôle de création et de diffusion artistique, aujourd'hui central dans le quartier de Prenzlauer Berg : la Kulturbrauerei.

Mme Stephanie Gronau, TIC Kulturbrauerei

Vendredi 30 Novembre 2007

Matin :

_ Conférence _ Soziale Stadt et Quartiersmanagement

Rénovation et réhabilitation douce de quartier

Participation citoyenne

Réintégration sociale

Mme Hella Dunger-Löper, sénatrice adjointe, SenStadt

_ Visite à pied _ QM Soldinerstrasse/Wollankstrasse

Créé en 1999, le programme Soziale Stadt vise à revaloriser des quartiers présentant des difficultés économiques et sociales par le biais d'actions urbaines et sociales combinées, menées par des équipes de proximité: les Quartiersmanagement.

_ Ecole primaire Wilhelm Hauff

_ Ecole primaire Carl Braemer

_ Plan de circulation et de déplacement

_ Grüntaler Weg

_ Fabrik Osloer Projekt

_ PA 58, maison de quartier

Mme Nicola Boelter, urbaniste, LIST - agence d'urbanisme et management de quartier

Après-midi :



_ Visite _ UFA Fabrik

Depuis 30 ans, les anciens studios de la UFA connaissent une deuxième vie, basées sur le concept d'un lieu global d'habitat, de travail et d'échanges culturels, artistiques et sociaux respectueux de l'environnement. Initiée par un regroupement citoyen indépendant, constitué progressivement, la UFA Fabrik est aujourd'hui un vivier culturel reconnu.

M. Werner Wiartalla, coordinateur et responsable communication, UFA Fabrik

Soirée :

_ Visite _ Berlin-KulturArena

Autour d'une des plus grandes halles d'Europe du début du XIX^e s'est développé quelques années après la chute du Mur un véritable microcosme culturel. Par des réhabilitations et des installations audacieuses, ce complexe culturel et de loisirs attire les berlinois dans un secteur jusqu'alors industriel et déprécié.

M. Ben Msiid, responsable de programmation culturelle, KulturArena

_ Table ronde _ culture, communication et développement durable

Rencontre avec des acteurs du développement culturel berlinois

Initiatives culturelles, impulsion urbaine et temporalités de la ville

Expériences locales, décentralisation, réseau et coordination

Mise en valeur de potentiels architectural, paysager et urbain

M. Michaël LAFOND, urbaniste, directeur de l'institut id22 (modérateur)

M. Ben MSIID, responsable de programmation culturelle, KulturArena

Mme. Hildegard KURT, docteur en sciences culturelles, directrice du und.institut

Atelier le balto, paysagistes

Samedi 1er décembre 2007

Matin :

_ Visite _ Ecole Heinrich Boller

En considérant l'école comme "lieu d'apprentissage écologique", la Direction de l'Urbanisme a souhaité une prise en compte environnementale tant dans la rénovation du bâti (maîtrise de la consommation d'énergie et des émissions de CO2) que dans son fonctionnement quotidien (réduction des déchets, alimentation saine, économie d'eau...)

M. Alessandro Vassella, architecte

_ Conférence _ Planification et construction écologique

Agenda 21

Programmes de financements pour la construction, rénovation et recherche environnementale.

Mme Anke von Kottwitz, SenStadt

_ Visite _ Physik-Institut Berlin-Adlershof

Inauguré en 2003, l'institut de sciences physiques de Berlin Adlershof expérimente un concept innovant de gestion locale des eaux de pluie dans un processus environnemental global. Végétalisation du bâtiment, système de refroidissement et de ventilation, aménagement paysager du site... intègrent, dès la conception, les atouts du recyclage des eaux pluviales.

M. Marco Schmidt, ingénieur, TU Berlin



Après-midi :

_ Visite _ NaturPark Schöneberger Südgelände

La transformation de ces friches ferroviaires en une réserve naturelle urbaine s'est appuyée sur le principe de compensation entre espaces bâtis et espaces naturels sur le territoire berlinois. Insufflé par un groupe d'initiative citoyenne, le parc est aujourd'hui géré par GrünBerlin.

Mme Sabine Letzner, géographe, groupe d'initiative citoyenne

_ Conférence _ Berlin, ville verte : projet Gleisdreieck

Gestion du végétal, principe de compensation

Acteurs et échelles de la planification verte à Berlin: SenStadt, structures privées, initiatives citoyennes.

Mme Beate Profé, département planification urbaine et espace public, section espaces verts et jardins, SenStadt

24 élus parisiens ont participé à ce séjour de formation à Berlin

LA SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CLASSES

Depuis 2005, dans le cadre de l'Éducation et à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), les enseignants intègrent à leurs cours des notions d'écologie afin de permettre dès le plus jeune âge, l'appropriation par les élèves d'une culture respectueuse de l'environnement.

Dans ce cadre, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris (CAUE de Paris) et l'Institut De l'Ecologie en Milieu Urbain (l'IDEMU), en collaboration avec le Rectorat de Paris, a proposé une conférence le 13 juin 2007 au Pavillon de l'eau sur le thème de l'environnement urbain, afin d'approfondir les problématiques environnementales propres au milieu de vie des jeunes parisiens.

Après une présentation des grands enjeux environnementaux par les conseillers Info-Energie du CAUE, les expériences pratiques de différents organismes éducatifs ont été développées et ont permis d'apporter des pistes de réflexion aux enseignants souhaitant aborder en classe la sensibilisation à l'environnement. A cette occasion, le CAUE a présenté aux enseignants son guide pédagogique : le petit illustré d'écogestes « **Terre mode d'emploi** ».

Cette rencontre a donné lieu à un échange-débat d'idées entre participants (enseignants et responsables pédagogiques).

Intervenants

- *Guillaume Clouard – Conseiller Info-Energie CAUE 75*
- *Ludovic Gutierrez – Conseiller Info-Energie CAUE 75*
- *Barbara Houalet Coordinatrice du réseau Vivacités IdF*
- *Amanda Bauriey, Responsable animation pédagogique - Eau de Paris*
- *Christine Gassend – Professeuse d'art visuel, Projet « Terre mode d'emploi »*



Approche de l'éducation à l'environnement
Interprétation en classe de données environnementales et scientifiques



Le Changement climatique



Réseau CPCU 450 000 logements !
 - 25% du parc parisien
 - 10% de celui d'Île-de-France

Chaudière collective bois



Celle Dalkia - Opac de Paris

Production :
 - 605 MWh thermiques utilisés par le réseau de la porte Brancion
 - 5500MWh électriques injectés réseau



Toit bleu de Montreuil



La ville, un laboratoire grandeur nature

• La ballade urbaine

Une multitude d'indices proches de l'école (poubelles, plaques d'égoûts, la présence de la nature en ville, la circulation)



INFORMATION

REFONTE DU SITE INTERNET DU CAUE DE PARIS

www.caue75.com

Mis en ligne depuis la fin de l'année 2000, le site Internet du CAUE de Paris a pour objet l'information du public sur l'actualité du CAUE, son rôle, ses missions... Régulièrement enrichi depuis sa création, le site a constitué un important support d'information et de communication pour l'association. Toutefois, l'évolution des activités de l'association de ces six dernières années a entraîné un décalage croissant entre l'image reflétée par le site Internet et la réalité. En effet, l'important développement des actions pédagogiques apparaît de façon diffuse sur le site, rendant la réelle spécialisation du CAUE dans ce secteur difficilement identifiable. De la même façon, le développement d'un pôle environnemental au CAUE, avec la création d'un Espace Info→Energie spécialisé en architecture durable est absent de l'architecture du site.

Le CAUE de Paris a donc engagé en 2007 une refonte complète de son site Internet. Celle-ci doit permettre de refléter une image de l'association plus proche de ses activités actuelles. Ce sera également l'occasion de repenser les liens du site avec les différents services de la ville, organismes professionnels, associations, concernés par les domaines d'intervention du CAUE, afin que celui-ci joue pleinement son rôle de "plate-forme d'information".

Enfin, cette refonte du site a été l'occasion pour le CAUE de Paris de repenser totalement son identité visuelle. Ce besoin est apparu dans le cadre de la communication organisée autour des deux opérations importantes conduites par le CAUE en 2007 (exposition LA VILLE DENSE et concours HABITER PARIS) : le manque de lisibilité et d'unité de l'identité graphique du CAUE de Paris a été très largement identifié sur les différents supports de communication qui ont été produits. Une nouvelle charte graphique a donc été conçue pour le CAUE de Paris ; cette identité délibérément très sobre se veut explicite, efficace et davantage en adéquation avec la nature du CAUE et des activités qu'il conduit.

Nouvelle architecture du site Internet du CAUE

La refonte du site Internet du CAUE a permis à l'équipe de réfléchir aux moyens d'apporter des éléments de contenu en matière d'information et de sensibilisation afin de mieux contribuer à la diffusion de la culture de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement auprès des parisiens.

Les objectifs du nouveau site sont de 5 ordres :

- Apporter une plus grande visibilité de l'association et de ses activités auprès des usagers
- Refléter une image du CAUE qui soit davantage en adéquation avec la réalité de ses missions, de ses actions, de ses objectifs
- Apporter un véritable service aux internautes qui le consulteront en fournissant des éléments de contenu riches et variés grâce à une alimentation et une mise à jour simplifiée
- Accroître la demande des parisiens en matière d'assistance architecturale
- Faire du site du CAUE de Paris un lieu de débat, de réflexion et de partenariat, mais aussi un lieu d'information permanente sur l'actualité de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine, de l'environnement...

Le nouveau site du CAUE de Paris s'adressera à des publics variés : particuliers, enseignants, élus ou professionnels, étudiants...

Plusieurs rubriques seront proposées aux internautes :

- Une rubrique dédiée au conseil (infos pratiques, questions/réponses les plus fréquentes, lien vers les fiches de l'ABCdaire du particulier, adresses utiles...)
- Une rubrique dédiée à la sensibilisation des jeunes publics avec une base de données de fiches pédagogiques mises à disposition des enseignants
- Un agenda présentant l'ensemble des manifestations en lien avec la ville, l'architecture ou l'environnement proposées par le CAUE ou ses partenaires à Paris et en Île-de-France
- Une rubrique documentation proposant un accès en ligne à la base documentaire du CAUE de Paris.




Adresses villes

CAUE de Paris
 Avenue Nationale, Châteauneuf de France, Paris
 75001 Paris
 Tél. 01 42 79 32 32
 Fax 01 42 79 32 33
 Site : www.caue-paris.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr




Acteurs de la CAUE

CAUE de Paris
 Avenue Nationale, Châteauneuf de France, Paris
 75001 Paris
 Tél. 01 42 79 32 32
 Fax 01 42 79 32 33
 Site : www.caue-paris.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr




Base fiche pédagogique

CAUE de Paris
 Avenue Nationale, Châteauneuf de France, Paris
 75001 Paris
 Tél. 01 42 79 32 32
 Fax 01 42 79 32 33
 Site : www.caue-paris.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr




Agenda de l'UR CAUE

CAUE de Paris
 Avenue Nationale, Châteauneuf de France, Paris
 75001 Paris
 Tél. 01 42 79 32 32
 Fax 01 42 79 32 33
 Site : www.caue-paris.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr

CAUE de la Seine-Saint-Denis
 11 rue de la Seine, 93100 St Denis
 Tél. 01 48 39 10 00
 Fax 01 48 39 10 01
 Site : www.caue-93.fr

SITE INTERNET DE L'UNION RÉGIONALE

www.urcaue-idf.com

Créé en 2005, le site Internet de l'Union Régionale des CAUE d'Île-de-France, continuellement alimenté par les CAUE connaît aujourd'hui un grand succès avec **plus de 50 000 visites mensuelles**.

Le site a connu une refonte en 2007 afin de mieux valoriser son contenu et de l'enrichir de plusieurs nouvelles rubriques :

→ La page d'accueil du site à été repensée afin qu'elle constitue un véritable portail vers l'ensemble des rubriques proposées au visiteur.

→ Une rubrique dédiée à la manifestation "les Enfants du patrimoine" a été créée, offrant aux enseignants un accès direct au programme détaillé de la manifestation, au module de recherche et à de nombreuses informations sur l'événement.

→ Une rubrique ressource a également été ajoutée afin de mettre en ligne sur le site l'ensemble des publications de l'Union Régionale, les actes d'événements ou colloques organisés et l'observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France développé par l'Union Régionale des CAUE.

→ Enfin un Intranet a été créé afin de permettre aux personnels des 8 CAUE d'Île-de-France de collaborer, d'échanger, de mutualiser leurs savoirs, leurs connaissances et leurs travaux...

Les deux rubriques phares du site, l'ABCdaire du particulier et l'agenda, restent quand à elles inchangées. L'ABCdaire propose une centaine de fiches pratiques pour répondre aux questions les plus fréquemment posées aux architectes, urbanistes et paysagistes conseillers des CAUE (rénovation, extension, permis de construire, isolation, étanchéité, chauffage, mitoyenneté, copropriété, élagage, clôture...). L'agenda annonce quand à lui l'ensemble des manifestations des CAUE d'Île-de-France (expositions, visites, formations, publications, colloques ou journées d'information) destinées au grand public, enseignants, professionnels et élus. Très bien référencé dans les moteurs de recherche, il assure une excellente visibilité aux manifestations proposées par les CAUE.



UNION
RÉGIONALE
DES CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

> contacts

LES CONSEILS
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
EN ÎLE-DE-FRANCE



conception graphique : emma brante
webmaster : mliega.net

Qui sommes-nous ?

Les enfants du patrimoine

A la une !



Dans le cadre de la révision du SDRIF, un groupe de travail pluridisciplinaire s'est constitué au sein de l'Union régionale, croisant le savoir-faire et les réflexions des professionnels des CAUE (architectes, urbanistes, paysagistes, écoconseillers, documentalistes...) pour tenter de répondre à la question posée par la Région : « Faut-il un développement harmonieux et complémentaire entre zones denses et franges dans l'aire métropolitaine ? ».

ABCdaire du particulier

Une centaine de fiches interactives pour apporter des conseils pratiques et des réponses aux questions les plus fréquentes des particuliers en matière de construction et de cadre de vie.

Dernières fiches en ligne :

- > RT 2005
- > Diagnostic immobilier
- > Assurances
- > Logement décent
- > Chauffe-eau solaire

Les fiches les plus consultées :

- > Permis de construire
- > Isolation
- > Aménagement de combles
- > CAUE
- > Loi Carrez

intranet

ABCdaire du particulier

Agenda

Expositions, visites, formations, publications, colloques ou journées d'information - Retrouvez l'ensemble des manifestations des CAUE d'Île-de-France

Les dernières actus :

- > Architectures de Saint-Maur, patrimoine vivant
- > La Ville Dense
- > L'immeuble, ma maison
- > Emile Aillaud en Seine-Saint-Denis
- > La maison neuve, film d'Ariane Doubilet
- > chauffage,

Ressources

Nouveau code des marchés publics :

Retrouvez le compte-rendu de la journée de formation proposée par la MIOCP et l'URCAUE-IDF à l'hôtel de Ville de Paris en Octobre dernier.



UNION
RÉGIONALE
DES CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

> contacts

Calendrier

Annuaire des équipes

Groupes de travail

- > Directeurs
- > Web
- > MIOCP
- > SDRIF
- > Enfants du patrimoine

Documents de référence

Ressources partagées

Modifier son profil

Qui sommes-nous ?

Enfants du patrimoine

Intranet

29 janvier 2007 - 4 février 2007

cc | Créer un événement

Jan. 29/01/07	mar. 30/01/07	mer. 31/01/07	jeu. 01/02/07	ven. 02/02/07	sam. 03/02/07	dim. 04/02/07
08:00						
09:00						
10:00	9h30 Réunion groupe Web (CAUE 75)					
11:00		10h00 Réunion groupe EDP (CAUE 92)				
12:00						
13:00						
14:00	13h30 Réunion Directeurs (CAUE 93)					
15:00			14h30 Réunion groupe SDRIF (CAUE 78)			
16:00						
17:00						
18:00						
19:00						
20:00						

intranet

ABCdaire du particulier

<< Janvier 2007 >>

L	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30
1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15

PERSPECTIVES 2008

LES ACTIONS DU CAUE DE PARIS EN 2008

ANIMATION DU DEBAT PUBLIC :

Organisation d'une conférence citoyenne sur les formes urbaines et les hauteurs

Lancée en novembre 2007 dans la continuité de l'exposition « LA VILLE DENSE » et du concours d'idées « HABITER PARIS », le CAUE de Paris poursuivra en 2008 l'organisation de la conférence citoyenne intitulée « PARIS DEMAIN ». Avec cette démarche participative autour du thème des formes urbaines, le CAUE tentera de répondre à la nécessité de sensibiliser le grand public aux débats architecturaux et urbains liés au développement de la zone urbaine dense. En effet, le public d'un tel débat est d'abord un public de gens intéressés ou concernés par ces problématiques. Il s'agira donc, avec cet atelier participatif, de toucher davantage le « grand public » et de permettre l'expression de citoyens profanes dans un débat qui pourrait apparaître comme étant réservé aux experts.

Un débat public sera organisé en clôture de cette conférence en février 2007. La conférence citoyenne produira un rapport final sous forme de cahier d'acteurs pour éclairer et alimenter le débat. Ce document fera l'objet d'une large diffusion.

Concours d'idées « Habiter Paris »

Afin de poursuivre la réflexion sur les formes possibles du futur logement de la zone dense francilienne, la seconde édition du concours d'idées « HABITER PARIS » sera lancée en octobre 2008. Destiné aux étudiants en architecture, urbanisme, paysage... il permettra de faire émerger des idées innovantes et des propositions concrètes pour les logements de la capitale.

CONSEIL

Les permanences de l'architecte conseiller et des conseillers Info Energie du CAUE seront poursuivies et intensifiées en 2008. Les activités de conseil seront également largement soutenues et complétées par le nouveau site Internet du CAUE lancé début 2008, qui permettra la mise en ligne de questions/réponses, de dossiers pratiques, de fiches techniques...

FORMATION ET INFORMATION

Formation des élus :

Les activités de formation des élus se poursuivront en 2008 avec la mise en place d'un cycle de formation sur le développement durable et la reconduction du voyage d'études à Berlin proposé en novembre 2007.

Formation des enseignants :

Une formation à destination des enseignants sera proposée au printemps 2008 en partenariat avec le Rectorat de Paris. Cette formation intitulée « Paris, ville verte » proposera aux enseignants une analyse urbaine, architecturale et historique des jardins et parcs parisiens, une réflexion sur la place du végétal dans la ville et dans la conception architecturale actuelle, et une découverte de la biodiversité parisienne.

Base ville architecture environnement pour les enseignants :

Afin de permettre aux enseignants de se saisir des actions de sensibilisation proposées par le CAUE, une base de données d'exercices, de dossiers documentaires, de supports d'ateliers sera proposée sur le site Internet du CAUE en 2008.

SENSIBILISATION

Ateliers pédagogiques

Les ateliers 2007/2008 porteront sur la place de l'eau dans la ville. Des étudiants en architecture et urbanisme interviendront cette année encore dans les classes pour des cycles d'ateliers de 6 ou 7 séances. Parallèlement à cette thématique principale, des séries d'ateliers thématiques plus courts seront également proposés aux enseignants.

Afin de faciliter l'intégration des animateurs dans l'équipe et de préparer au mieux leurs interventions dans les classes, une semaine de formation leur sera proposée par le CAUE et les conseillers Info→Energie.

Semaine du développement durable :

Le parcours TERRE MODE D'EMPLOI proposé en 2006 et en 2007 sera reconduit en 2008.

Participation au festival de l'Oh !

Le CAUE de Paris reconduira en 2008 sa participation au festival de l'Oh ! en proposant aux festivaliers une série de promenades urbaines sur le thème de l'eau dans la ville, en partenariat avec le CAUE 94. Les travaux réalisés par les élèves dans le cadre des ateliers pédagogiques pourront également être présentés pendant le festival.

Promenades urbaines :

Dans le cadre de son adhésion à l'association promenades urbaines, le CAUE de Paris participera en 2008, en partenariat avec le Centre Pompidou, la Cité de l'Architecture, le Pavillon de l'Arsenal et les autres CAUE d'Ile-de-France à l'organisation de promenades urbaines de sensibilisation à la ville et à l'architecture à destination du grand public.

L'UNION RÉGIONALE DES CAUE D'ILE-DE-FRANCE

Les Enfants du patrimoine :

La manifestation sera reconduite en 2008 et le partenariat engagé en 2007

avec la Ville de Paris sera renforcé. A l'occasion de la manifestation, le CAUE de Paris organisera à nouveau des promenades urbaines thématiques en lien avec les autres CAUE d'Île-de-France.

Centre de ressource ADEME de la qualité environnementale du cadre bâti :

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME, le CAUE de Paris participera en 2008, avec les autres CAUE d'Île-de-France et l'ARENE, à la création d'un centre de ressources régional pour la qualité environnementale du cadre bâti .

Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France

En partenariat avec la Direction de l'architecture et du patrimoine au Ministère de la culture et de la communication et la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France met en place un observatoire de la qualité architecturale en Île-de-France. Cet observatoire constituera un outil évolutif au service des professionnels - maîtres d'ouvrages publics et privés, maîtres d'oeuvre, SEM d'aménagement, etc - non pour établir de nouveaux canons, mais pour collecter et analyser des informations raisonnées, relatives aux objets construits. Il montrera sous forme de fiches argumentées accessibles sur Internet, des opérations récentes - mais de plus de deux ans « d'usage » - qui font référence en la matière. Il constituera également le point de départ pour l'organisation de débats thématiques sur la qualité architecturale en Île-de-France au cours du dernier trimestre 2008. Son premier champ d'investigation, actuellement en cours d'élaboration, est centré sur l'habitat, aussi bien logements collectifs, que résidences pour étudiants ou personnes âgées.

L'observatoire sera accessible sur le site Internet de l'Union Régionale. Les quinze premières fiches d'opérations seront accessibles dans le courant du deuxième trimestre 2008 et environ 50 fiches seront consultables fin 2008.



CAUE de Paris
32 boulevard de Sébastopol
75004 Paris
T 01 48 87 70 56
F 01 48 87 00 45
contact@caue75.com
www.caue75.com